

SION SOUS-LE-SCEX (VS)

Chantiers archéologiques 1 et 2

**RAPPORT DES
CAMPAGNES 1986 ET 1987**

Christine BRUNIER et Christiane PUGIN

**Département d'Anthropologie
Université de Genève**

TABLE DES MATIERES

CHRONIQUE DES TRAVAUX	p. 2
A. SION SOUS-LE-SCEX 1	
1. INTRODUCTION	p. 3
2. TOPOGRAPHIE	p. 3
3. STRATIGRAPHIE OUEST	p. 4
-Description des couches	
4. DESCRIPTION DES TOMBES	
5. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE	p. 6
-Planches	
-Tableaux de répartition	
6. DIAGRAMMES DE HARRIS	p. 9
7. DATATIONS	p. 10
8. PROBLEMES CULTURELS	p. 14
9. OBJECTIFS 1988	p. 15

CHRONIQUE DES TRAVAUX

La campagne 1986 s'est déroulée entre juin et octobre. En plus de nos interventions ponctuelles sur le chantier est, nous avons poursuivi nos recherches de la façon suivante: toute l'aire disponible des mètres 4 à 8 a été fouillée jusqu'à la surface des alluvions de la Sionne (c. 21). Cette approche devait nous permettre d'atteindre quatre tombes en cistes repérées l'année précédente. En réalité, dix tombes Chamblandes ont été observées. Puis nous avons exploité une nouvelle zone de 6 m² située entre 9 et 10m au sud du rocher, qui nous a permis de relever une stratigraphie transversale (est-ouest) établissant le lien avec nos précédentes coupes de terrain. Nous avons observé que les niveaux d'habitat et de cimetière se poursuivaient à 10 mètres de la colline, ce qui laisse supposer une extension du site sous la nef de l'église médiévale (fig. 3).

En 1987, aux mêmes dates, nous sommes intervenus au fur et à mesure des excavations, sur le chantier est. Mais nos recherches furent interrompues subitement par une menace de chute de pierres de la paroi de Valère. Néanmoins un niveau prometteur, néolithique moyen, est mis au jour. La fouille des structures de combustion rectangulaires de l'âge du Bronze s'est poursuivie (fig.1 et 2, SSS 2).

Sur le chantier principal, le sondage ouvert en 1984 est aujourd'hui terminé.

A. SION SOUS-LE-SCEX 1

1. INTRODUCTION

En 1987, la dernière surface (surf. 5) disponible à l'intérieur du chantier a été fouillée, sur 6 m², jusqu'aux alluvions 21.

Nous avons, de plus élargi le sondage profond à la surf. 4 (fig. 4) et nous l'avons poursuivi jusqu'aux terrains alluvionnaires stériles (couche 37).

Pour comprendre la topographie des couches de limons préhistoriques, nous avons dégagé une profonde tranchée, (fig. 2) au sud de l'annexe ouest de l'église funéraire. Recherche décevante, à l'exception d'un niveau probablement romain, avec des traces de mortier, les alluvions de la Sionne sont seules présentes, les limons ayant été érodés ou n'ayant jamais existés à cet endroit.

2. TOPOGRAPHIE

Il existe deux carroyages sur l'ensemble de la fouille de la place du Scex. Sur le chantier 2 le carroyage est orienté N-S, l'axe E-O formé par les points P12 et P15 nous sert de référence. Sur le chantier principal le carroyage est posé en fonction du grand axe de la basilique funéraire, l'axe N-S de l'église est décalé de 11 grades vers l'est. La ligne entre les points P100 et P101 matérialise l'un des axes E-O.

Repères topographiques:

Point 10: X = 594210.66 Y = 120137.22

Un point de repère bien situé sur le parking.

Point 11: X = 594159.12 Y = 120125.70

Un point limite à l'entrée du chantier de l'église.

Point 12: X = 594211.51 Y = 120122.10

Point 15: X = 594300.51 Y = 120122.71

Soit P12-P15 l'axe E-O du chantier 2.

Point 100: X = 594175.98 Y = 120133.74

Point 101: X = 594119.79 Y = 120143.82

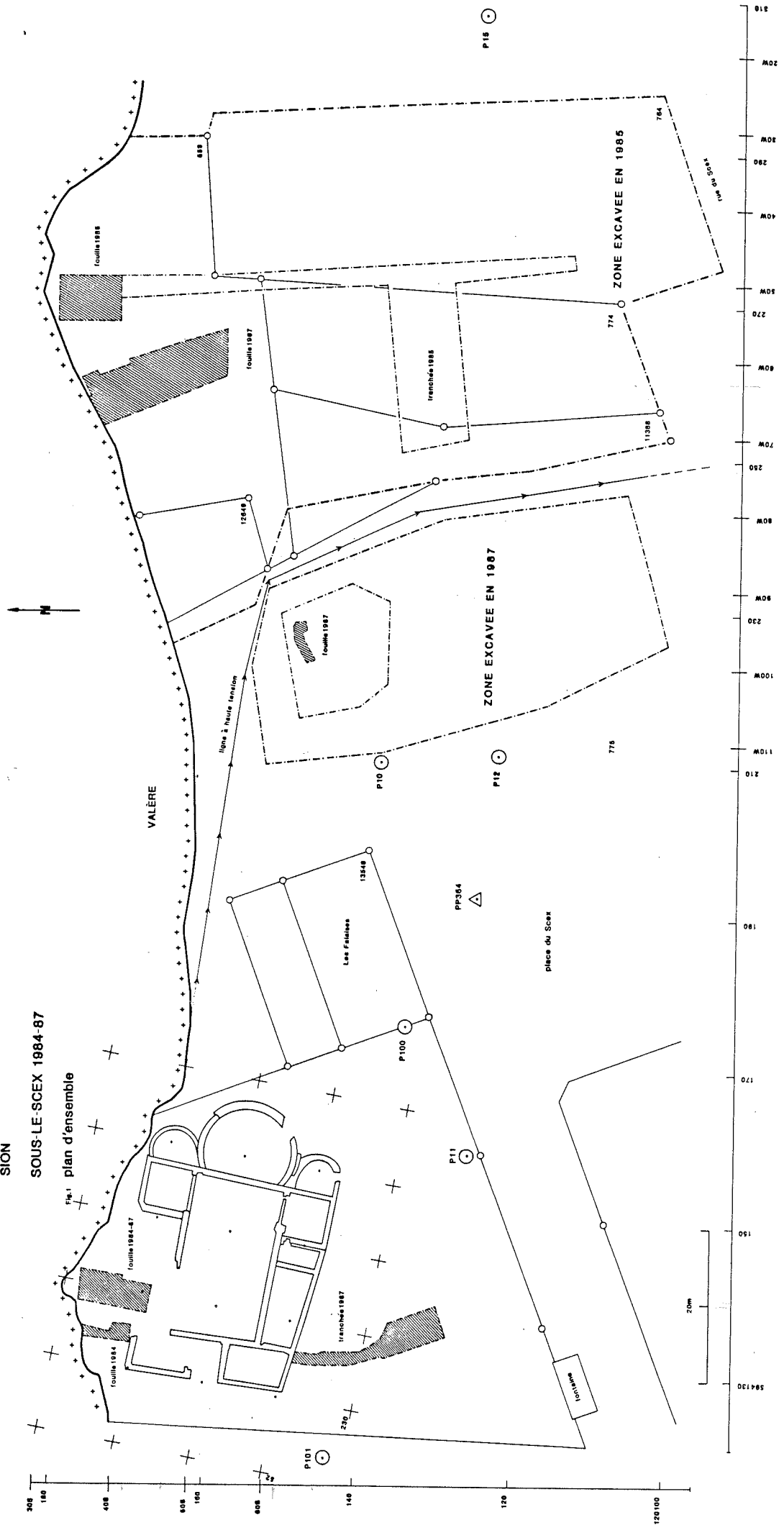
Soit P100-P101 un axe E-O du chantier de l'église.

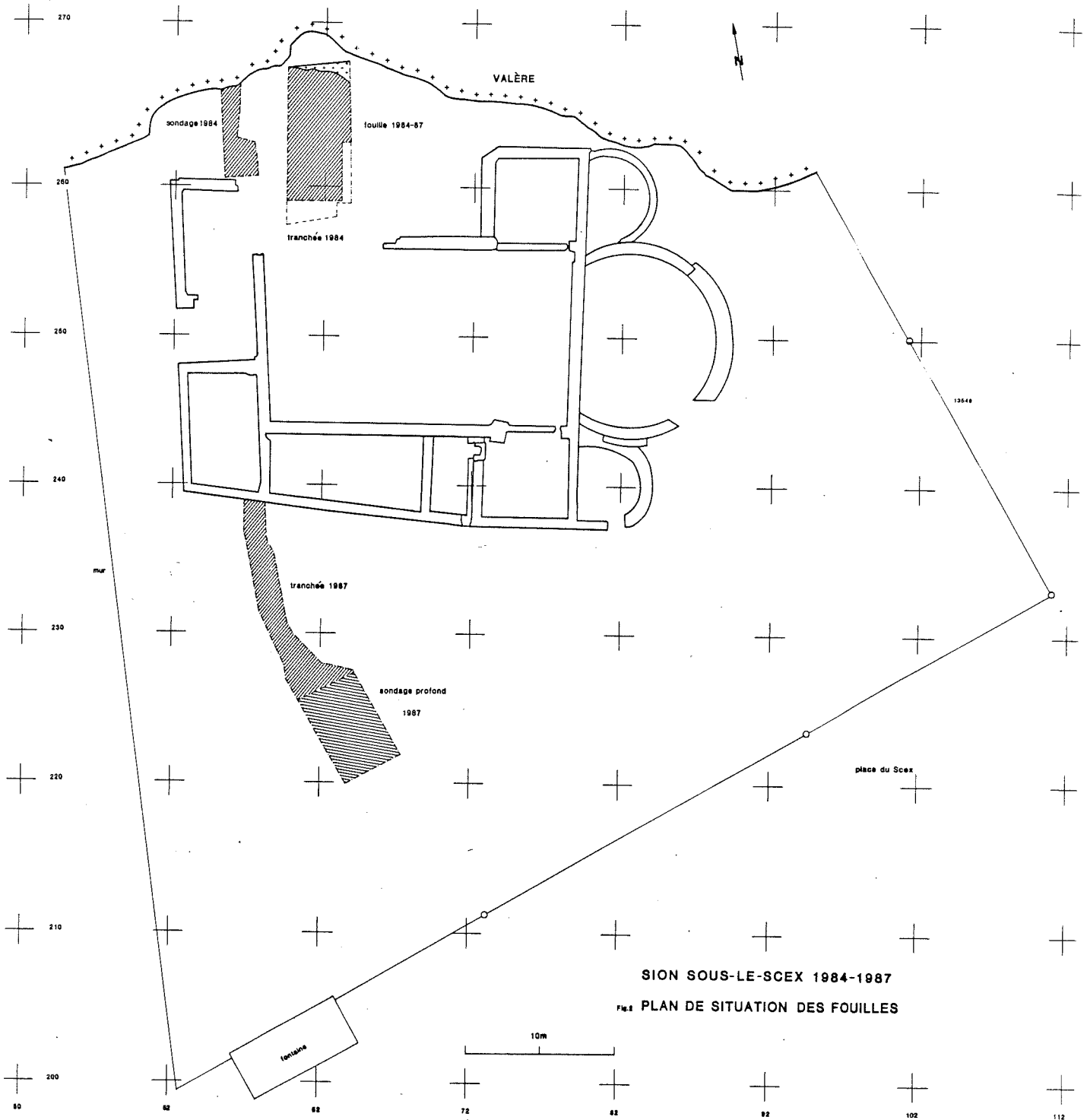
PP 364: X = 594192.75 Y = 120124.70

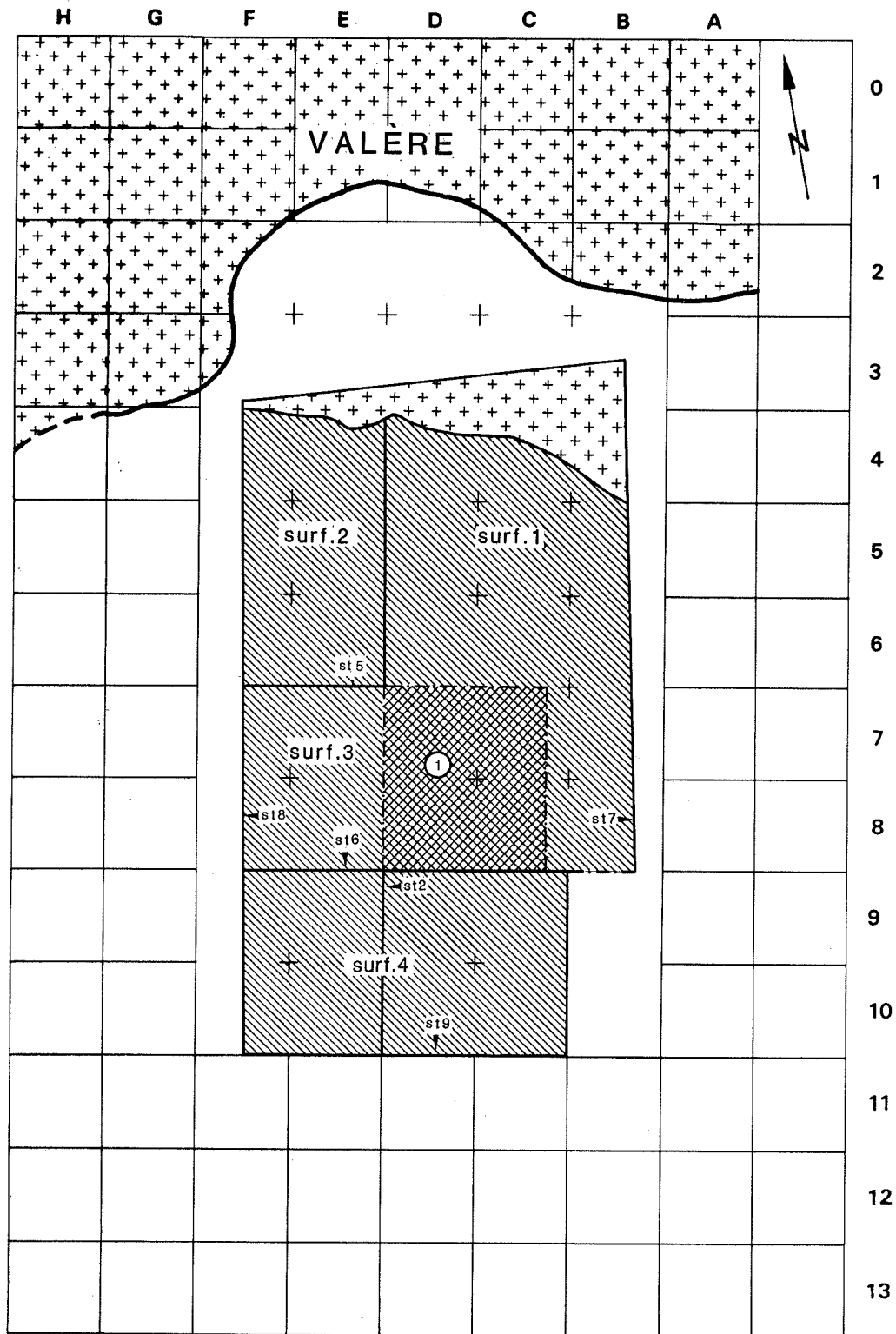
Un point cadastral.

SION
 SOUS-LE SCEX 1984-87

Fig.1 plan d'ensemble





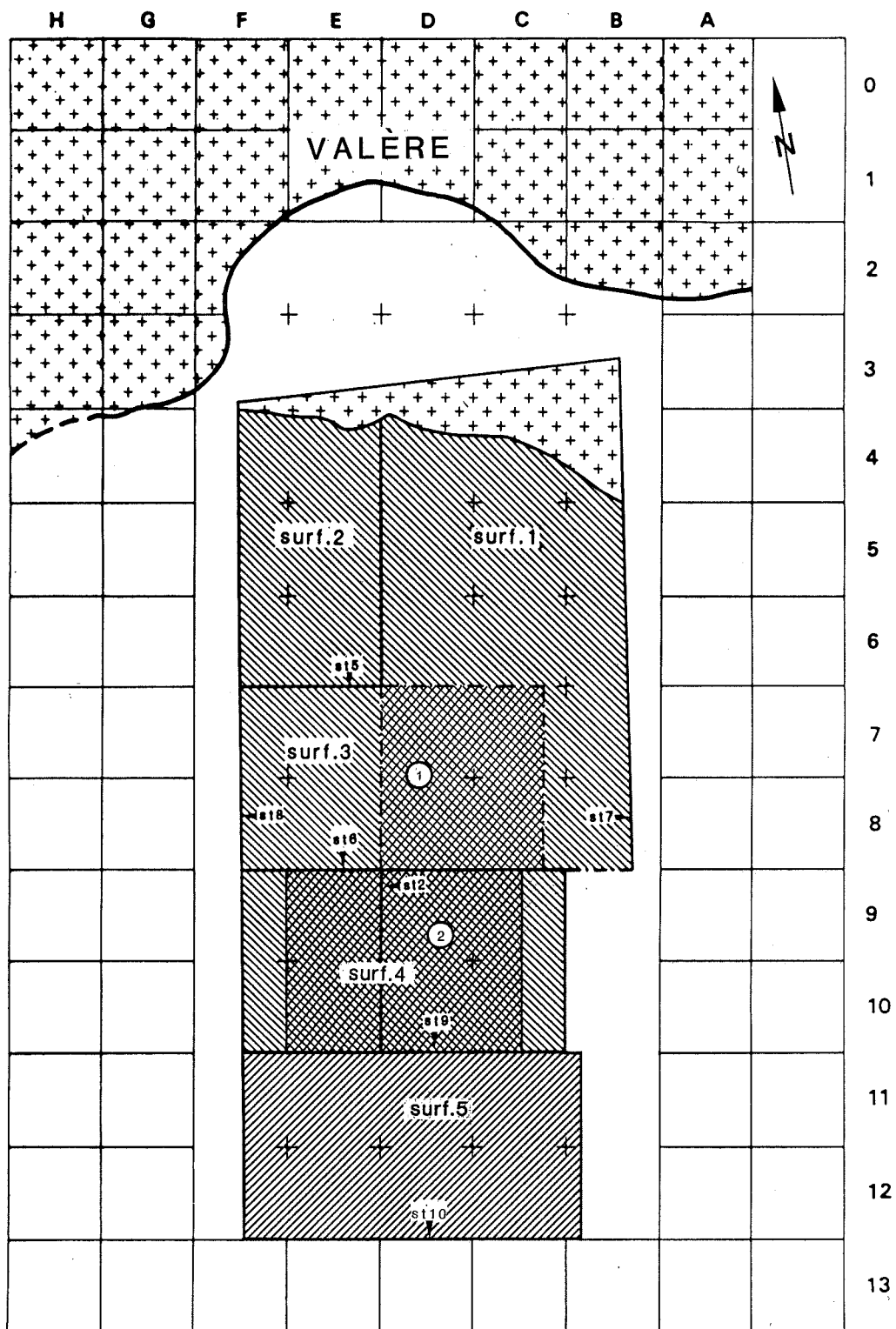


SSS1986

2 m

Fig.3 Plan des surfaces fouillées et position des stratigraphies

① sondage profond 1984



SSS1987

2 m

Fig.4 Plan des surfaces fouillées et position des stratigraphies

① sondage profond 1984

② sondage profond 1987

3. STRATIGRAPHIE OUEST (fig. 5)

Description des couches:

- c. 8: alluvions de la Sionne. Nombreux galets de toute taille scellés par des gravillons et du sable gris.
- c. 9: limon jaune très clair. BRONZE ANCIEN
- c. 10: limon brun foncé assez gravillonneux, petites pierres anguleuses éparses.
- c. 11: limon brun-jaune peu gravillonneux, petites pierres anguleuses éparses. *CRG 572 2870/2398 av. SC.*
- c. 12: limon brun-jaune, gravillonneux avec petites pierres et quelques galets de marne calcaire surmontant parfois une couche:
- (c.12j): limon jaune contenant très peu de pierres, en général de petite taille. (Ligne 8-9).
- c. 13: limon brun foncé gravillonneux, quelques petites pierres émoussées, quelques traces charbonneuses. CORTAILLOD de type Saint-Léonard. *13A ou 14A: 3633-3340*
- c. 14A: limon brun-jaune clair, peu gravillonneux, peu caillouteux.
- c. 14B: limon brun gravillonneux, quelques pierres.
- c. 14C: argile gris verdâtre, nombreux galets fluviaux. Présente uniquement en lignes 10 et 11.
- c. 14D: limon argileux gris foncé, charbons de bois, petits galets, poches de gravillons et de sable. Observée uniquement dans les lignes 10 et 12.
- c. 15: limon brun très foncé, nombreux charbons de bois, gravillons, matériel archéologique très fragmenté (niveau anthropique). CORTAILLOD de type Petit-Chasseur.
- c. 16A: limon gris-jaune, nombreux galets de marne calcaire, dans les lignes 5 et 6 puis il se transforme en limon gris, fin gravillon et sable interstratifiés dans les lignes 9 à 12.
- c. 16B: limon jaune clair, assez lisse peu de cailloux.
- c. 17: limon jaune-roux, fin et gravillonneux, quelques petites pierres, gros cailloux épars.
- c. 18: limon brun-rouge lisse, quelques galets de marne calcaire laissant des taches foncées diffuses.
- c. 19: limon jaune très fin, très lisse, très peu de pierres.
- c. 20: limon gris mastic très fin plus ou moins argileux ou sableux.

- c. 21: alluvions de la Sionne avec de nombreux galets de toutes tailles et du sable gris, comprenant parfois des poches de limon.
- c. 30: limon sableux gris-beige, hétérogène avec petites taches d'argile et petits cailloux à la base. Il est fortement lessivé (épaisseur 7cm).
- c. 31: graviers grossiers stériles avec matrice de sable gris (épaisseur 15cm).
- c. 32: sable limoneux gris-beige, stérile avec quelques petits cailloux arrondis.
- c. 33: série alternée de graviers, de sable grossier gris-noir et de sable limoneux gris.
- c. 34: limon sableux gris-beige, charbons diffus.
- c. 34B: surface hétérogène compacte, avec des taches de limon beige clair argileux et du sable gris dessinant des vaguelettes, avec des auréoles plus ou moins circulaires rouge orangé.
- c. 24: sable limoneux gris suivi de limon ocre-orange; loess remanié (avec os d'animaux) parfois le limon se subdivise en plusieurs niveaux. NEOLITHIQUE ANCIEN ?
- c. 35: niveau intercalaire sableux gris, à gravillons grossiers.
- c. 25: limon sableux avec galets de quartzite.
- c. 25B: sable limoneux et argile beige.
- c. 26A: limon fin jaune orange; loess remanié (os d'animaux domestiques). NEOLITHIQUE ANCIEN.
- c. 36: gravillons grossiers et matrice de sable grossier gris.
- c. 26B: limon fin gris-beige plus ou moins argileux, nombreux petits galets.
- c. 37: alluvions de la Sionne, à matrice de sable grossier, parfois argileuse. Très nombreux galets de taille moyenne.

SION SOUS-LE-SCEX COUPE OUEST SCHEMATIQUE

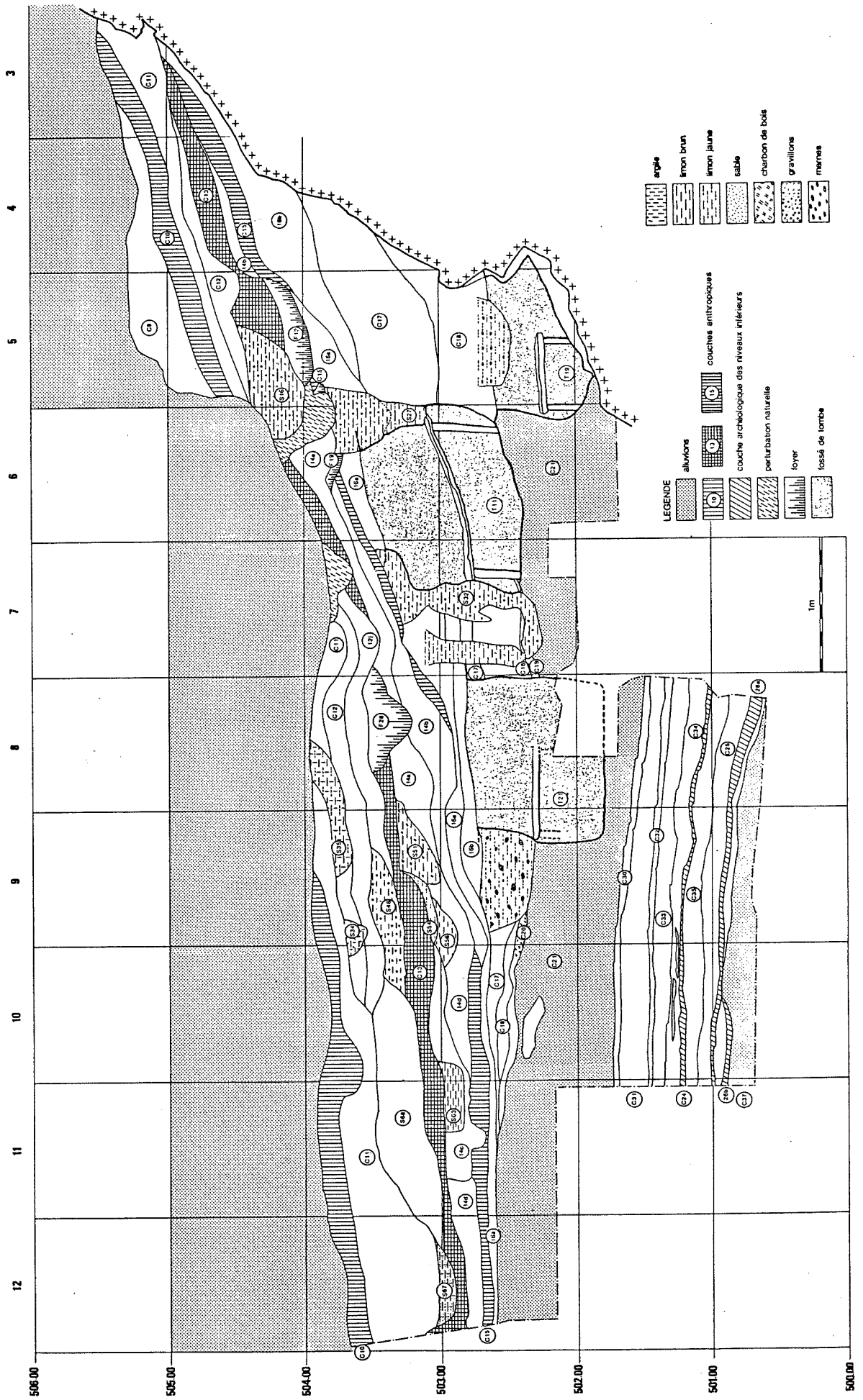


Fig. 5

4. DESCRIPTION DES TOMBES EN CISTE (1985-1987)

Orient.	Local.	Fossé ¹	Attrib.	Diagnose	Position	Orient.	Conserv.	Mobilier	Chronologie
T 4	C-D/6-7	oui	c. 17	2 adul. indét.	foetale	côté gauche	mauvais	morceau d'ocre	trans. NM I-II
T 5	C/6-7	oui	c. 19	enfant 9-10 ans	repliée	côté droit	mauvais	-----	NM I
T 7	C-D/6-7	oui	c. 19-20	hom. 25-35 ans	repliée	côté gauche	moyen	-----	NM I
T 10	Strati 7	-----	c. 16B	adul. indét.			-----		NM II
T 11	Strati 8	oui	c. 16B				-----		NM II
T 12	C/5	non	c. 17	adul. 20-30 ans	indéterminée	-----	très mauvais	-----	trans. NM I-II
T 13	D/5-6	oui	c. 17	adol. 14-16 ans	foetale	côté gauche	bon	2 lames en silex	trans. NM I-II
T 14	C/5	non	c. 18	bébé 1 an	foetale	côté gauche	très mauvais	quartz sous tête	NM I
T 15	Strati 7	non	c. 18				-----		NM I
T 16	D-E/4	non	c. 18	enfant 7-8 ans	foetale	côté gauche	bon	-----	NM I
T 17	D/5	oui	c. 18	hom. 40-50 ans	repliée	côté gauche	bon	morceau d'ocre	NM I
T 18	Strati 7	oui	c. 18				-----		NM I
T 19	E/5	oui	c. 19-20	hom. 30-40 ans	repliée	côté gauche	moyen	-----	NM I
T 20	D/9	oui	c. 16B	fem. 25-35 ans	foetale	côté gauche	mauvais	-----	NM II
T 21	Strati 8	oui	c. 17				-----		trans. NM I-II
T 22	E/10	oui	c. 16A	enfant 5-6 ans	foetale	côté gauche	bon	-----	NM II
T 23	D/11	oui	c. 17	enf., fem. 20-30	foetale	côté gauche	bon	morceau d'ocre	trans. NM I-II
T 24	C/12	oui	c. 18	1 adul. à dét.	foetale	côté gauche			NM I
T 25	Strati 10	oui	c. 17						trans. NM I-II
T 26	Strati 10	oui	c. 17						trans. NM I-II

1. Observation du fossé au-dessus du couvercle

5. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Planche I: céramique à dégraissant micacé, avec des cordons impressionnés et un fond plat à bourrelet. (n°1 à 14) Bronze ancien.

Céramique à petit cordon triangulaire, la première apparition de mamelon, de cannelure, deux bords d'assiette. (n°15 à 23) Malgré la datation de 4020 ± 140 BP il n'y a pas d'élément typologique pour attester l'attribution du niveau 11 au Néolithique récent.

Planche II: la suite du niveau 11, céramique sans décor. Encore un cordon triangulaire, une céramique décorée de cannelures, de croisillons (n°20, 21), de grains de riz (n°22) ou de mamelons simples ou perforés. Le niveau 12 appartient au Cortailod de type Saint-Léonard.

Planche III: cette planche présente des mamelons simples ou perforés et des décors faits de cannelures (n°9, 21). Les niveaux 13 et 14 font partie de l'ensemble Cortailod de type Saint-Léonard.

Planche IV: n°1: récipient caréné avec décor cannelé de type Saint-Léonard. Le fond plat n°2 provenant d'une poche de gravillon est mal placé en contexte Cortailod. Prise allongée, mamelons, les dernières cannelures viennent compléter cet ensemble.

Planche V: les niveaux 15 et 16 possèdent des mamelons, un départ d'anse et une baguette multiforée. A cet ensemble indigène, Cortailod de type Petit-Chasseur, s'ajoute un bord d'écuelle décorée d'un "filò spinato" et à ouverture carrée d'importation italienne, de la culture des Vases à Bouche Carrée.

Planche VI: le dernier élément de la couche 16B, un mamelon sous le bord. Le niveau 17 présente deux anses et trois mamelons et le 18, un départ d'anse en boudin ou mamelon et un cordon.

Planche VII: en reprenant la chronologie avec l'industrie lithique et osseuse nous trouvons dans le niveau supérieur, une ébauche de hache en roche verte.

Planche VIII: lamelles à bords retouchés en quartz, le n°9 est un burin.

Planche IX: industrie en silex, à l'exception des n°4 et 6 qui sont en roche verte. La pointe de flèche n°8 porte des traces de colle végétale.

Planche X: industrie en silex, le n°4 est une extrémité de couteau à retouches abruptes. Le n°6 fait partie du mobilier de la tombe n°13.

Planche XI: Bois de cerf, il s'agit d'un manche d'herminette.

Planche XII: 1, 4 et 5 sont des ciseaux en os, 6 est une pointe également en os, alors que le n°2

est une petite gaine en bois de cerf.

Planche XIII: elle présente un ciseau en os et deux pointes sur métapodes de grand ruminant (2) et d'ovicapriné (3).

Planche XIV: l'objet n°1, en roche verte, présente deux surfaces bouchardées, il s'agirait d'un outil servant de casse-noix (Spennemann, 1985). Le n°2 est une ébauche de perforation sur une masse et le n°3 est une hache perforée.

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE REPARTITION

Les tableaux de répartition permettent de dégager une évolution interne. Grâce à cette diagonalisation, on verra apparaître les nouvelles formes et en persister d'autres. Notre variante, réduite, se limite à des éléments de décor, mais elle montre les différences entre le Cortailod de type Petit-Chasseur et celui de type Saint-Léonard.

CERAMIQUE

- Couche 11: attribuée au Néolithique récent par une datation, le mobilier archéologique n'apporte aucun critère pour confirmer cette attribution.

- Selon les caractéristiques choisies, les éléments de type Saint-Léonard forment un ensemble bien différencié par rapport au type Petit-Chasseur, qui se signale par l'absence des éléments décorés de type Saint-Léonard.

- Un fragment de Vase à Bouche Carrée: deuxième cas d'importation en Valais après Saint-Léonard, Sur-le-Grand-Pré. Il est intéressant de remarquer que l'élément trouvé à Sous-le-Scex en contexte Cortailod Petit-Chasseur est de type plus ancien que celui de St-Léonard. En se référant à la chronologie établie sur le site de Bellinzzone Castel Grande (CARAZZETTI, 1986) nous voyons:

- horizon C: phase récente correspondant à celle de Rivoli-Castelnovo en Italie. Céramique décorée de motifs géométriques tel le fragment trouvé à Saint-léonard. Daté par B-4562: 4980 ± 30 BP (3890-3710 av. J.-C.) Calibration selon Pearson et Stuiver 1986 intervalle 1 sigma.

- horizon B: phase moyenne. Céramique décorée d'une ligne à "filò spinato" tel le fragment découvert à Sous-le-Scex.

- horizon A: céramique décorée de deux lignes à "filò spinato" et datée à Bellinzzone par B-4561: 5150 ± 60 BP (4030-3820 av. J.-C.) et B-4563: 5410 ± 100 BP (4360-4050 av. J.-C.). La chronologie interne de cette civilisation est donc respectée.

- Néolithique moyen I: des anses auxquelles s'ajoutent des éléments typiquement Cortailod, comme des mamelons.

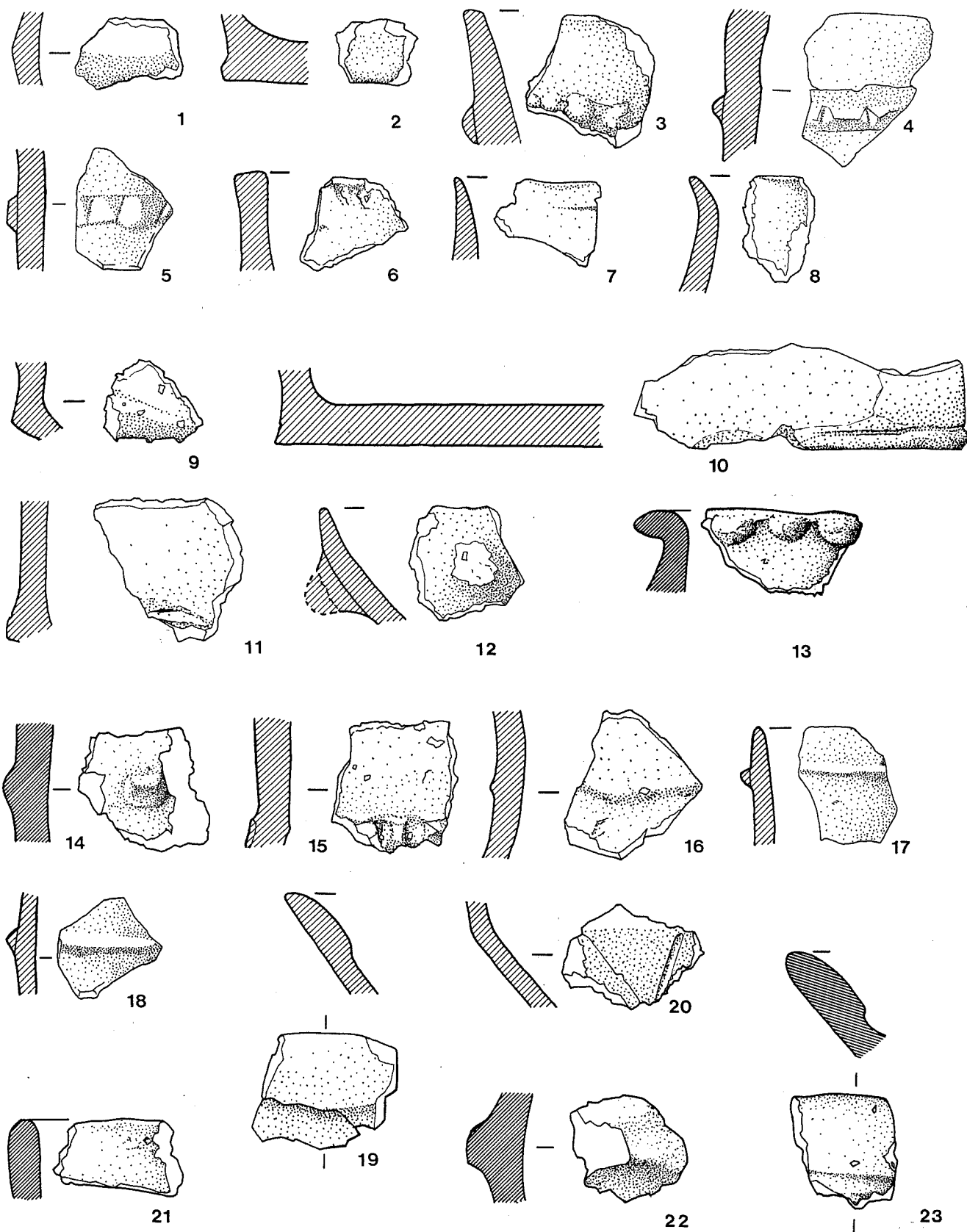
INDUSTRIE LITHIQUE

- L'effectif considéré est trop faible pour nous permettre d'en tirer des éléments pertinents.

- L'attribut "Pointe à pédoncule" n'est pas assez discriminant puisqu'il peut s'agir à la fois d'un élément ancien ou plus récent. On connaît des pointes pédonculées dans le mobilier Vase à Bouche Carrée du site de la Vela (Trentin), (BAGOLINI, BIAGI, 1986) ainsi que dans de nombreuses civilisations du Néolithique récent.

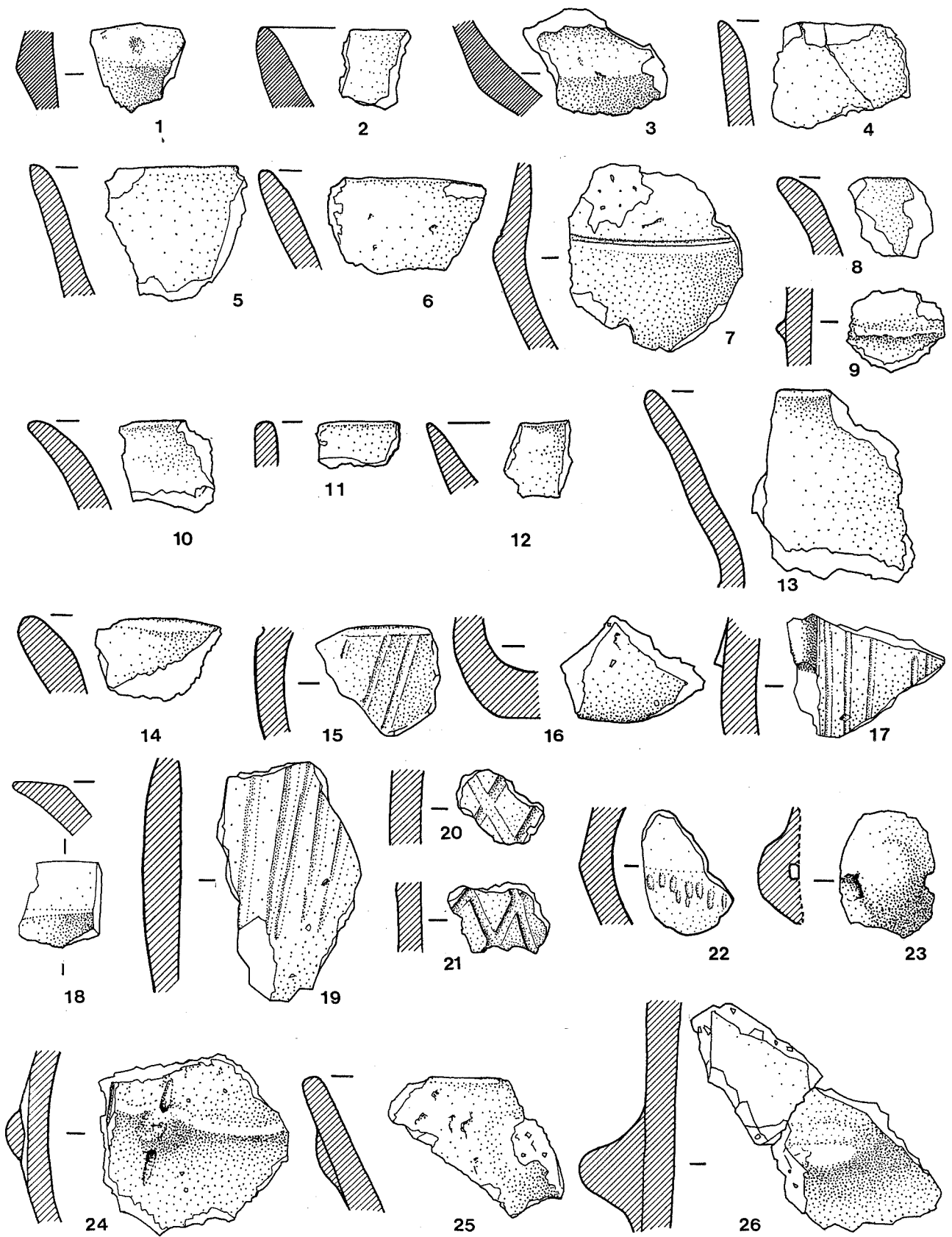
- Matières brutes: le quartz est nettement plus abondant que le silex, phénomène constant des sites néolithiques valaisans.

-Le nombre d'éléments travaillés est faible, par rapport aux éclats bruts, mais proportionnellement le silex est plus souvent retouché.



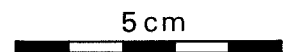
Pl. I CERAMIQUE
 1-2 couche 9
 3-14 couche 10
 15-23 couche 11

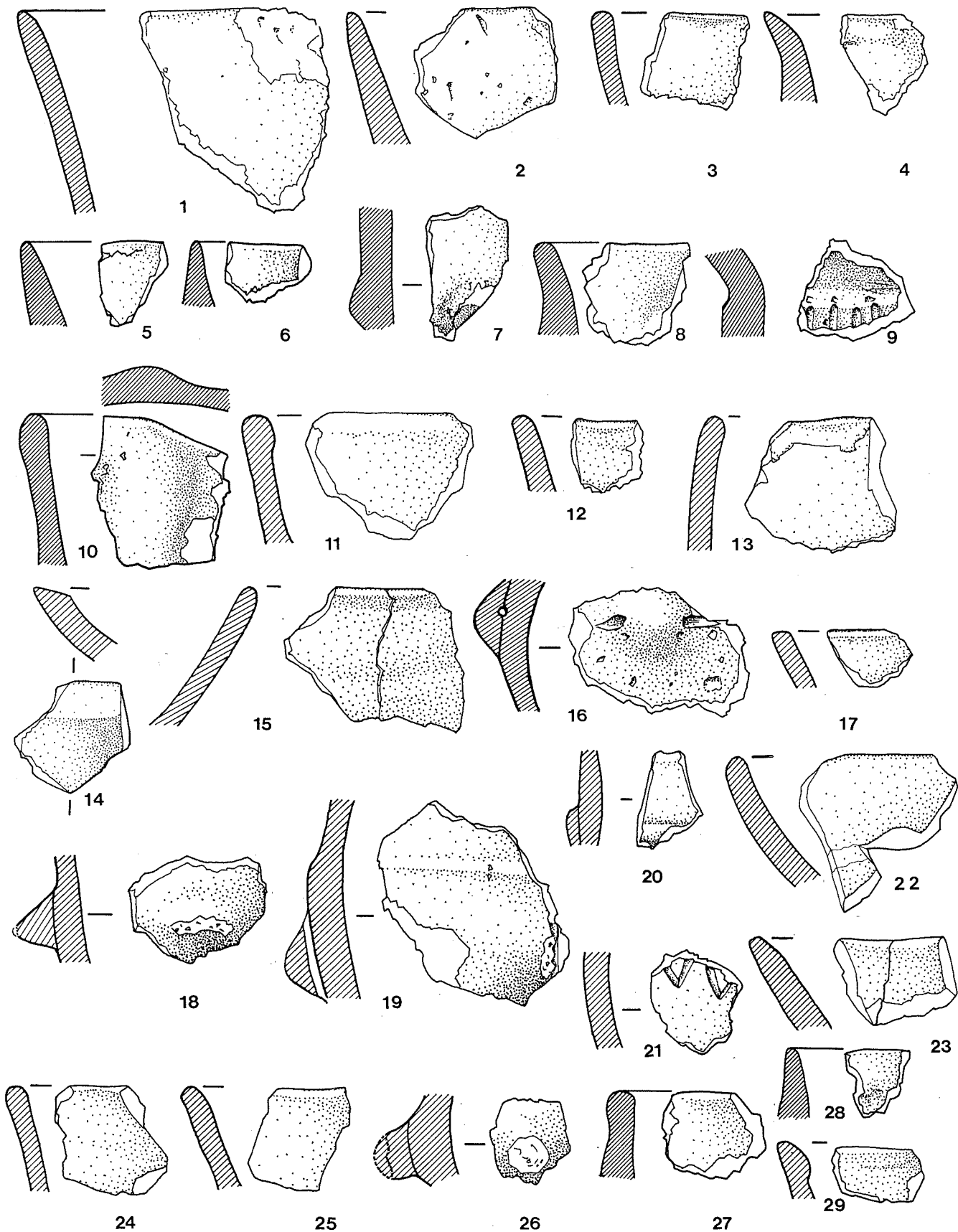
5 cm



Pl. II CERAMIQUE

- 1-3 couche 11
- 4-5 gravillon 11-13
- 6-26 couche 12



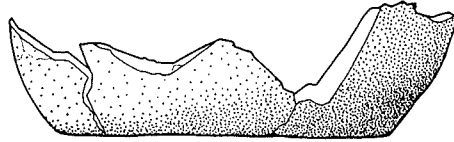
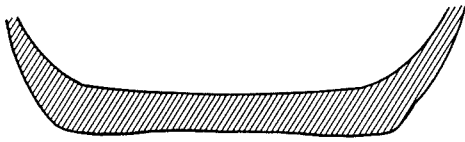
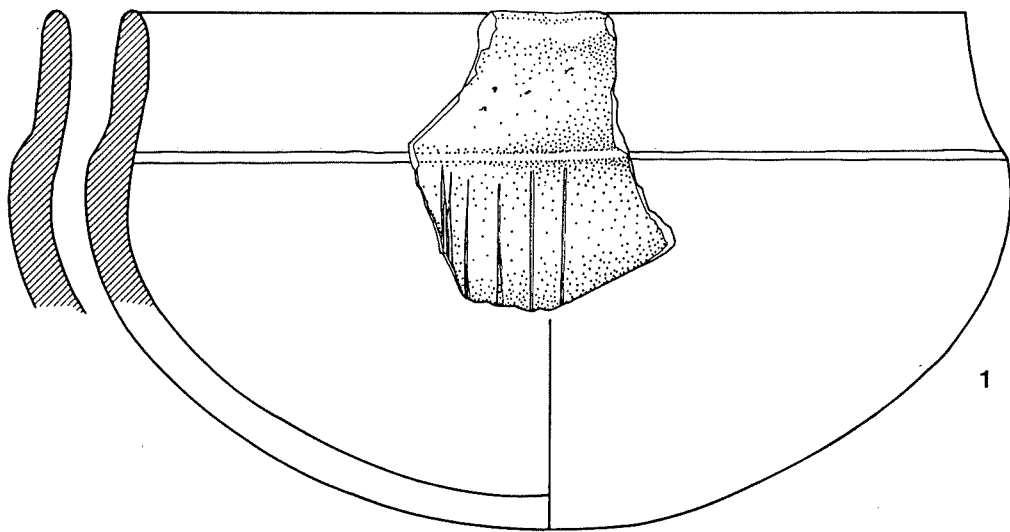


Pl. III CERAMIQUE

- 1-10 couche 13
- 11-21 couche 13A
- 22-29 couche 14A

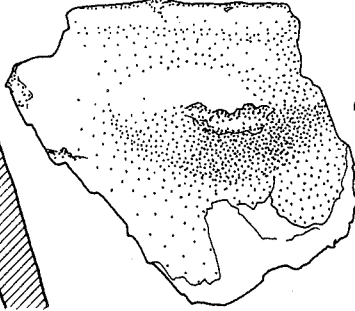
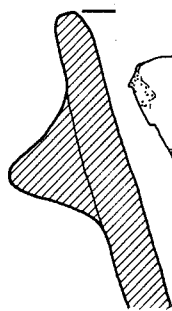
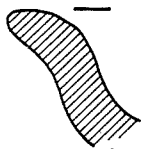
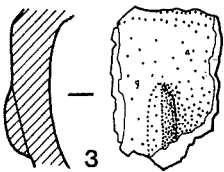
5 cm



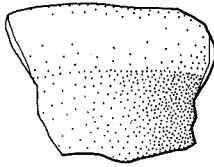
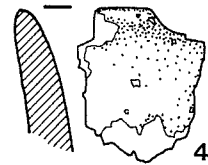


2

5 cm



7

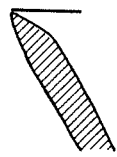


5

6



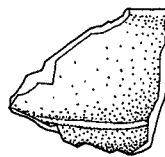
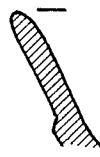
8



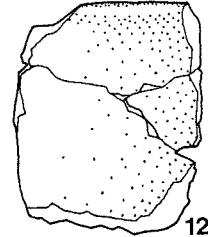
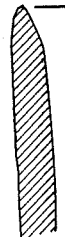
9



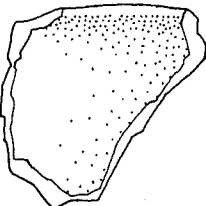
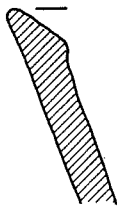
10



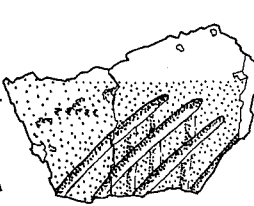
11



12



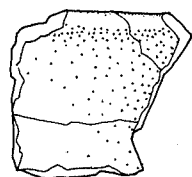
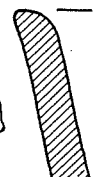
13



14



15



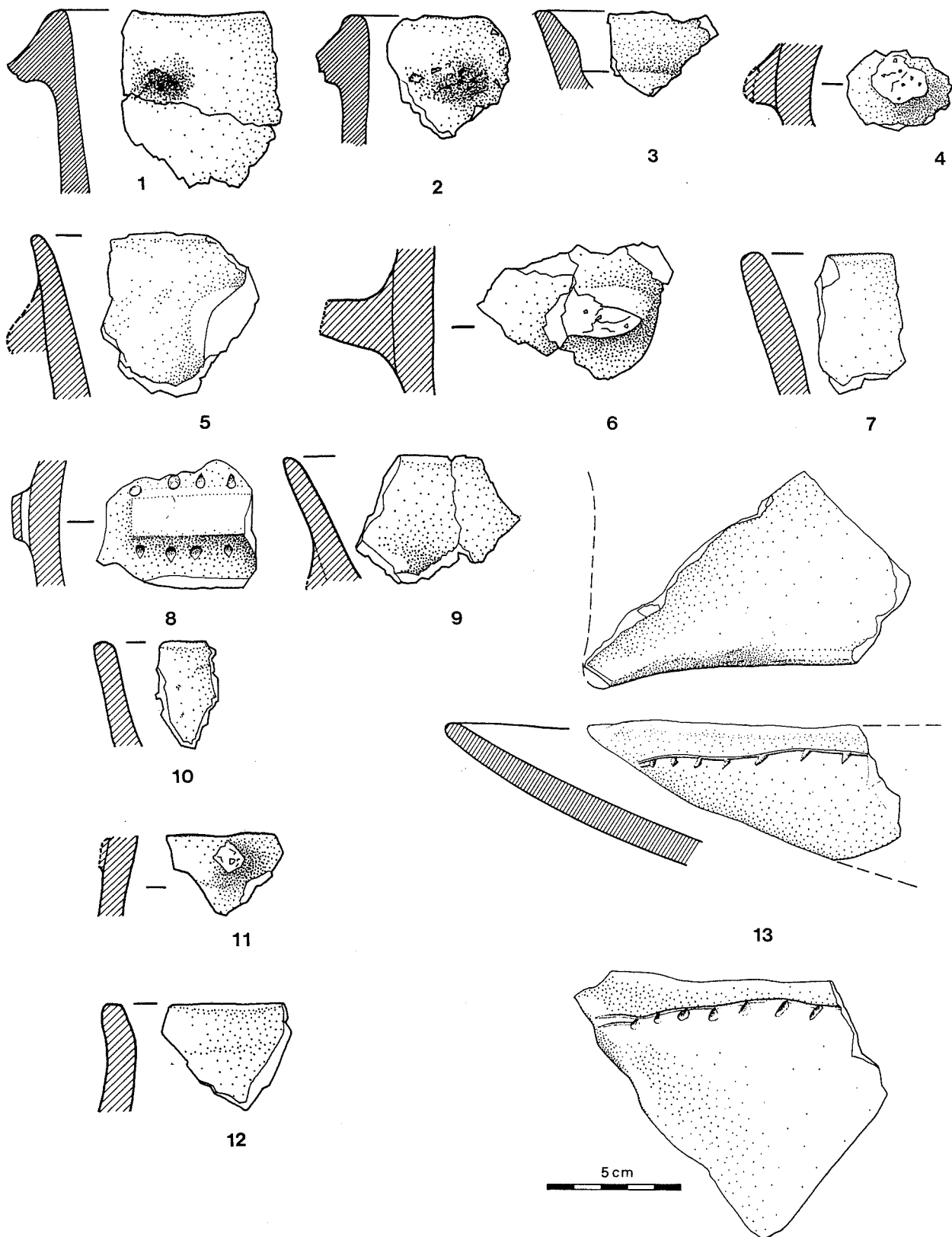
16

5 cm

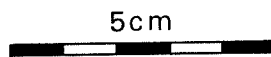


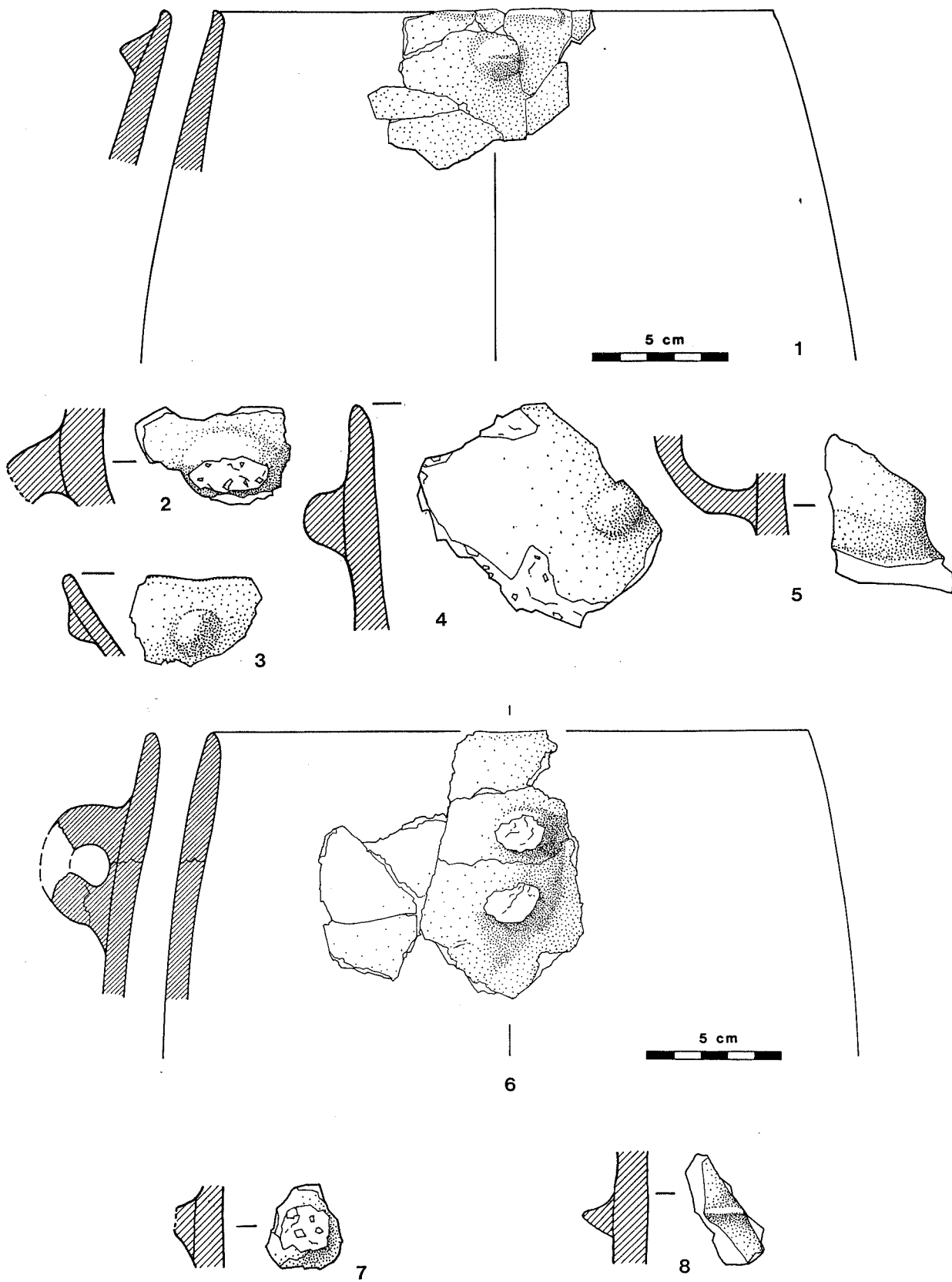
Pl. IV CERAMIQUE

- 1 couche 13A
- 3 et 10 couche 13A/14A
- 4-9 couche 13A/14B
- 2 et 5 gravillon 13-14
- 11-16 couche 14B

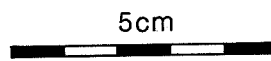


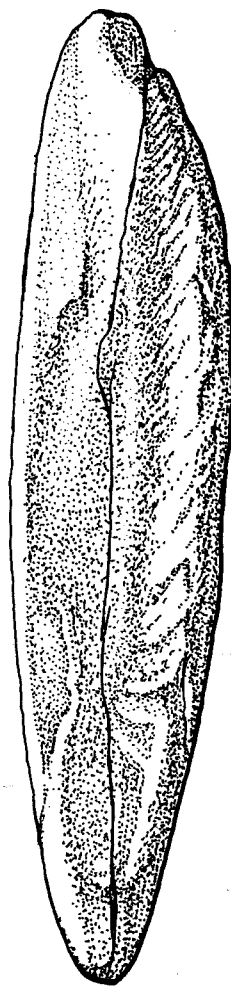
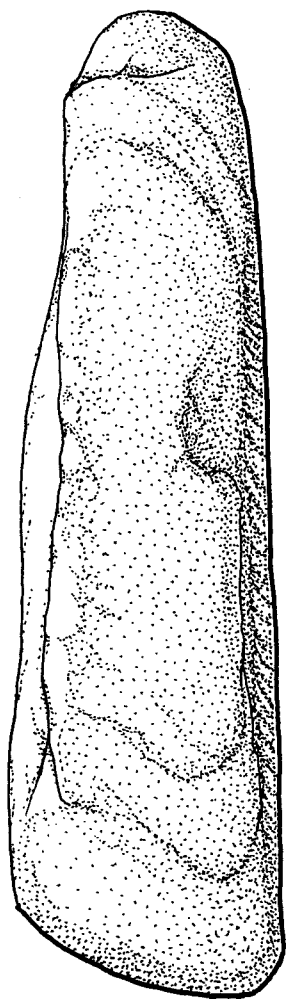
Pl. V CERAMIQUE
 1-2 couche 14C
 3-7 couche 15
 8-11 couche 16A
 12-13 couche 16B



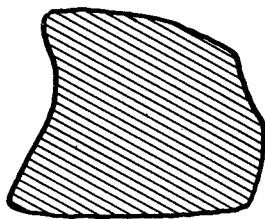


Pl. VI CERAMIQUE
 1 couche 16B
 2-6 couche 17
 7-8 couche 18





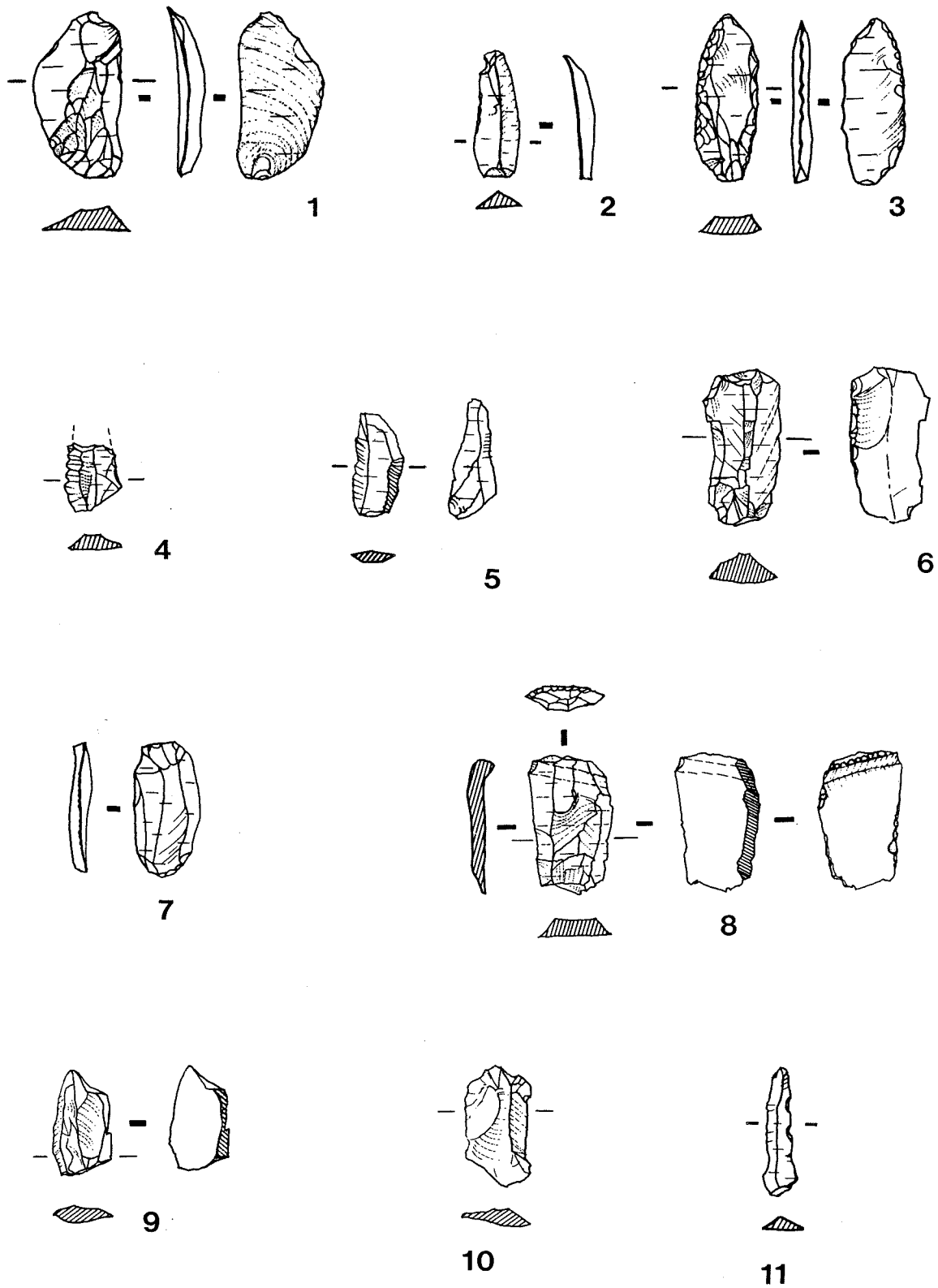
1



5 cm

Pl. VII ROCHE VERTE
1 couche 9



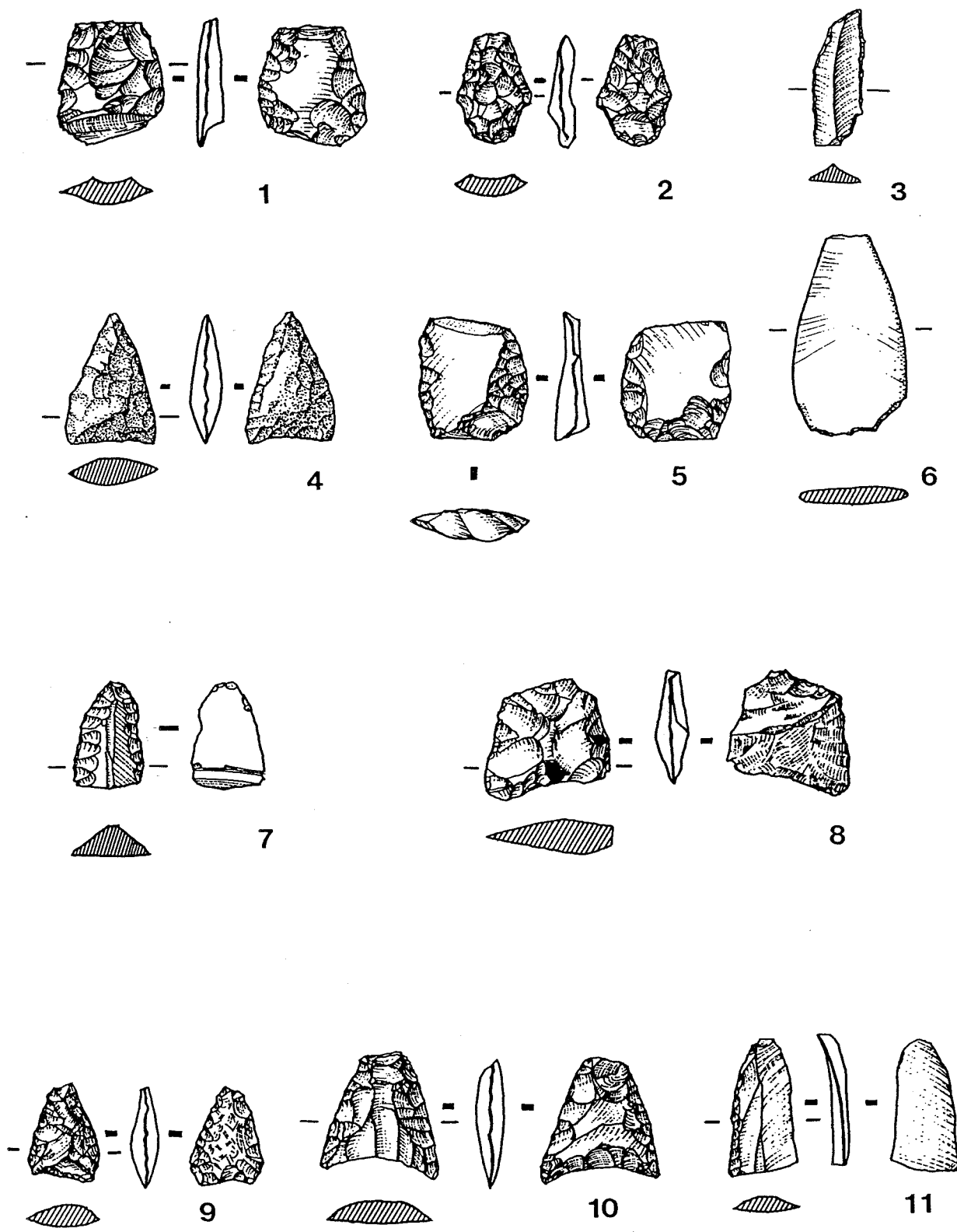


5 cm



Pl. VIII QUARTZ

- | | | | |
|-----|-----------------|-----|------------|
| 1 | couche 11-12-13 | 7 | couche 14B |
| 2-3 | couche 12 | 8-9 | couche 14C |
| 4-5 | couche 13 | 10 | couche 15 |
| 6 | couche 14A | 11 | couche 16B |



Pl. IX

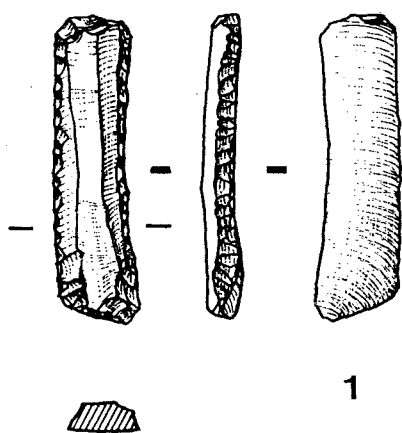
SILEX

- 1-2 couche 9
- 3 couche 11
- 4 roche verte, couche 11-12-13
- 5 couche 12

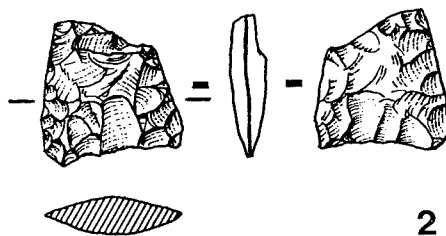
- 6 roche verte, couche 12
- 7 couche 13
- 8-9 couche 13A
- 10-11 couche 14A

5 cm

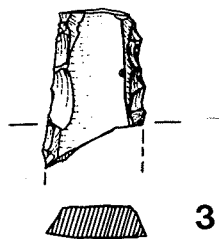




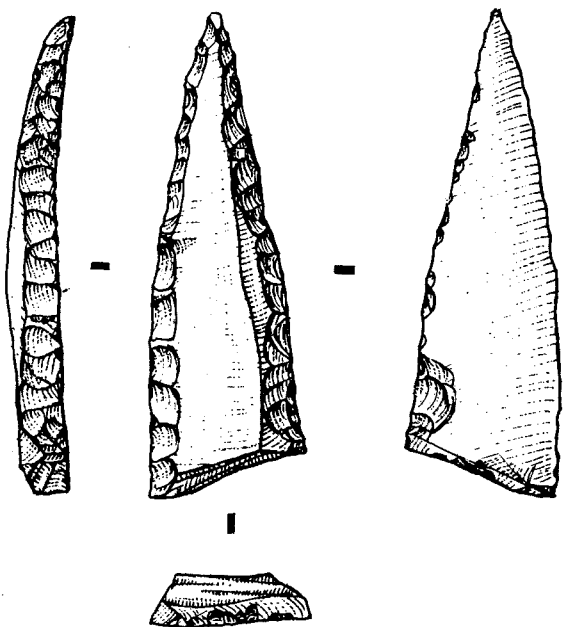
1



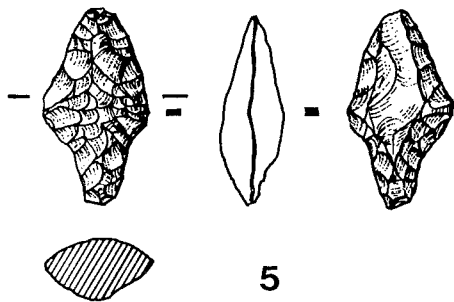
2



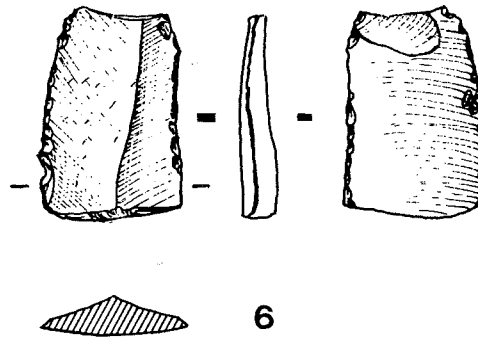
3



4



5



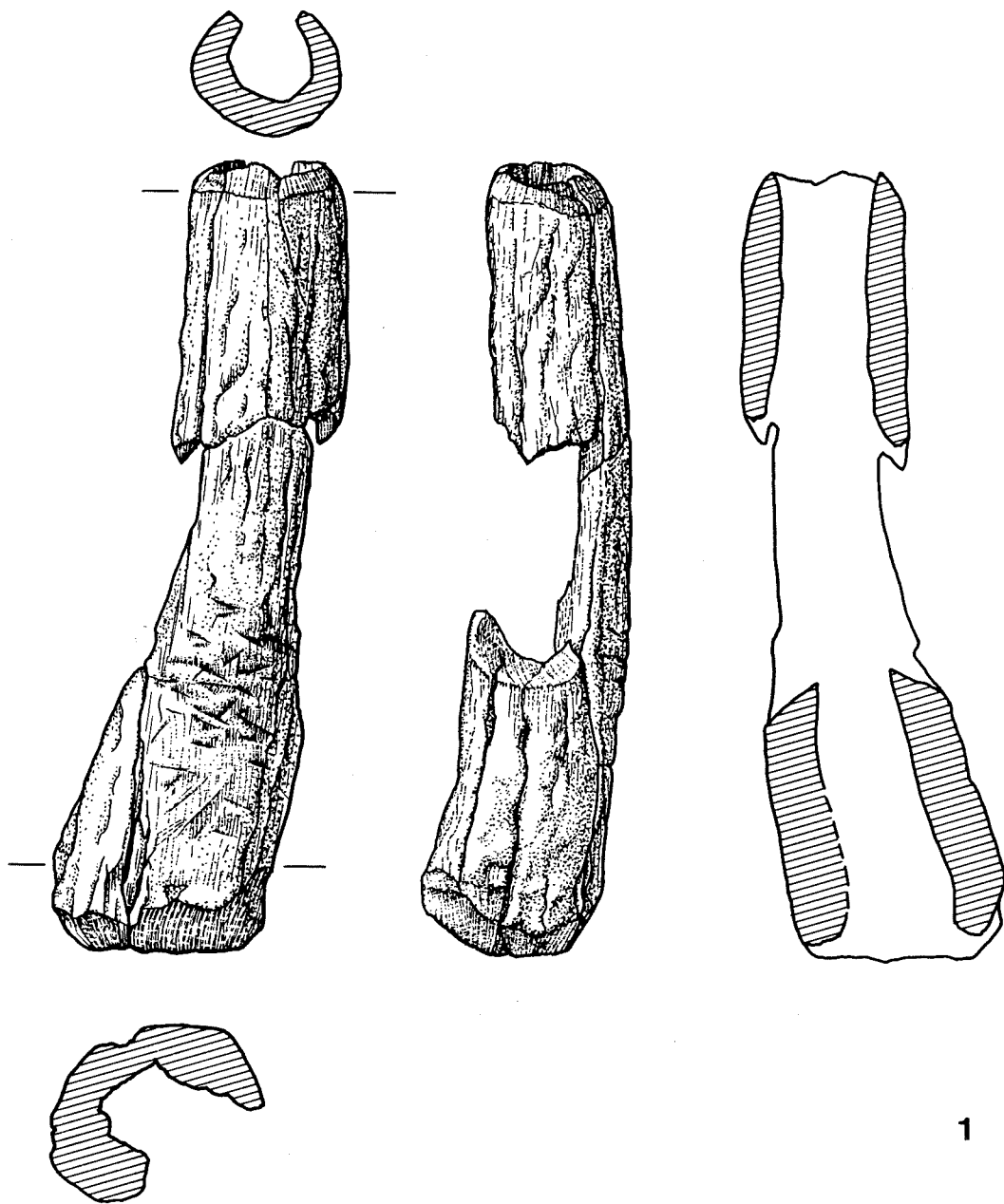
6

5 cm



PL. X SILEX

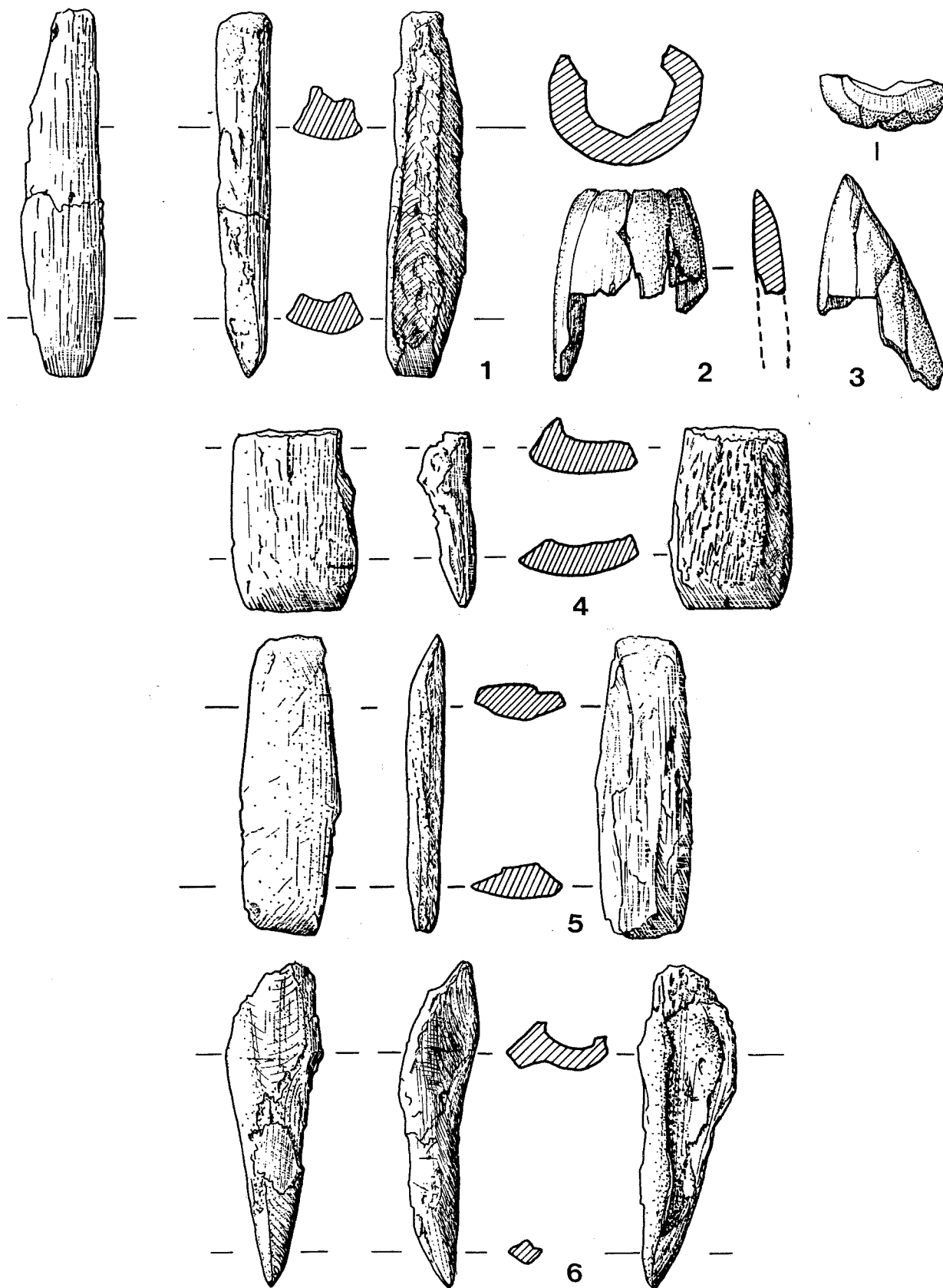
- 1-2 couche 14B
- 3 couche 15
- 4 couche 16B
- 5-6 couche 17



5 cm

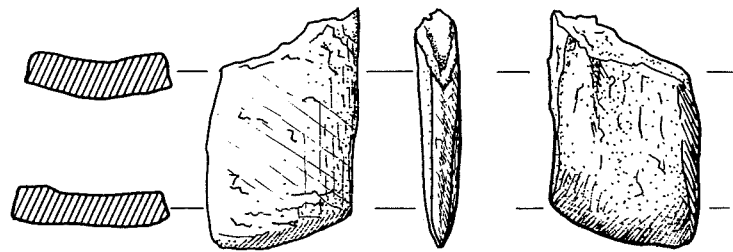


Pl. XI BOIS DE CERF
1 couche 12

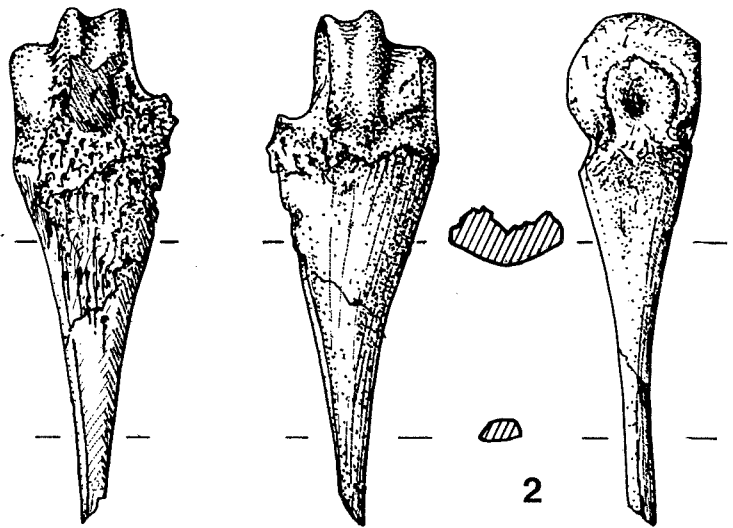


5 cm

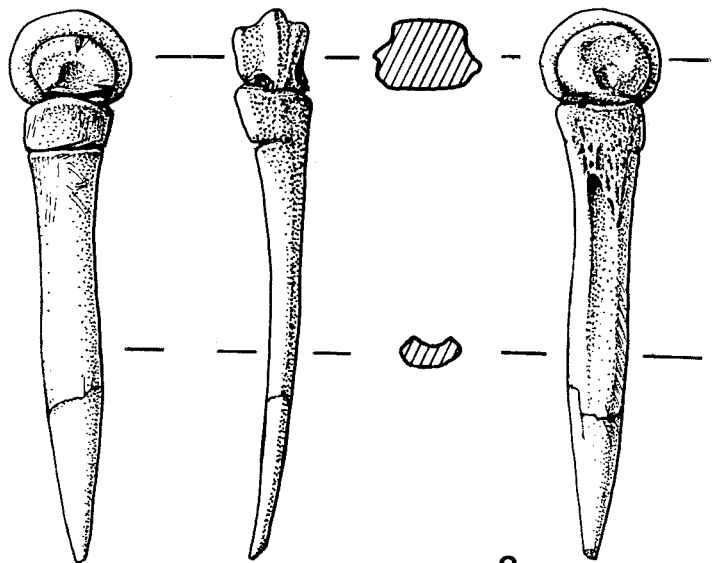
Pl. XII OS et BOIS DE CERF
 1-3 couche 10
 4 couche 11 et 12
 5 couche 13
 6 couche 13A



1



2



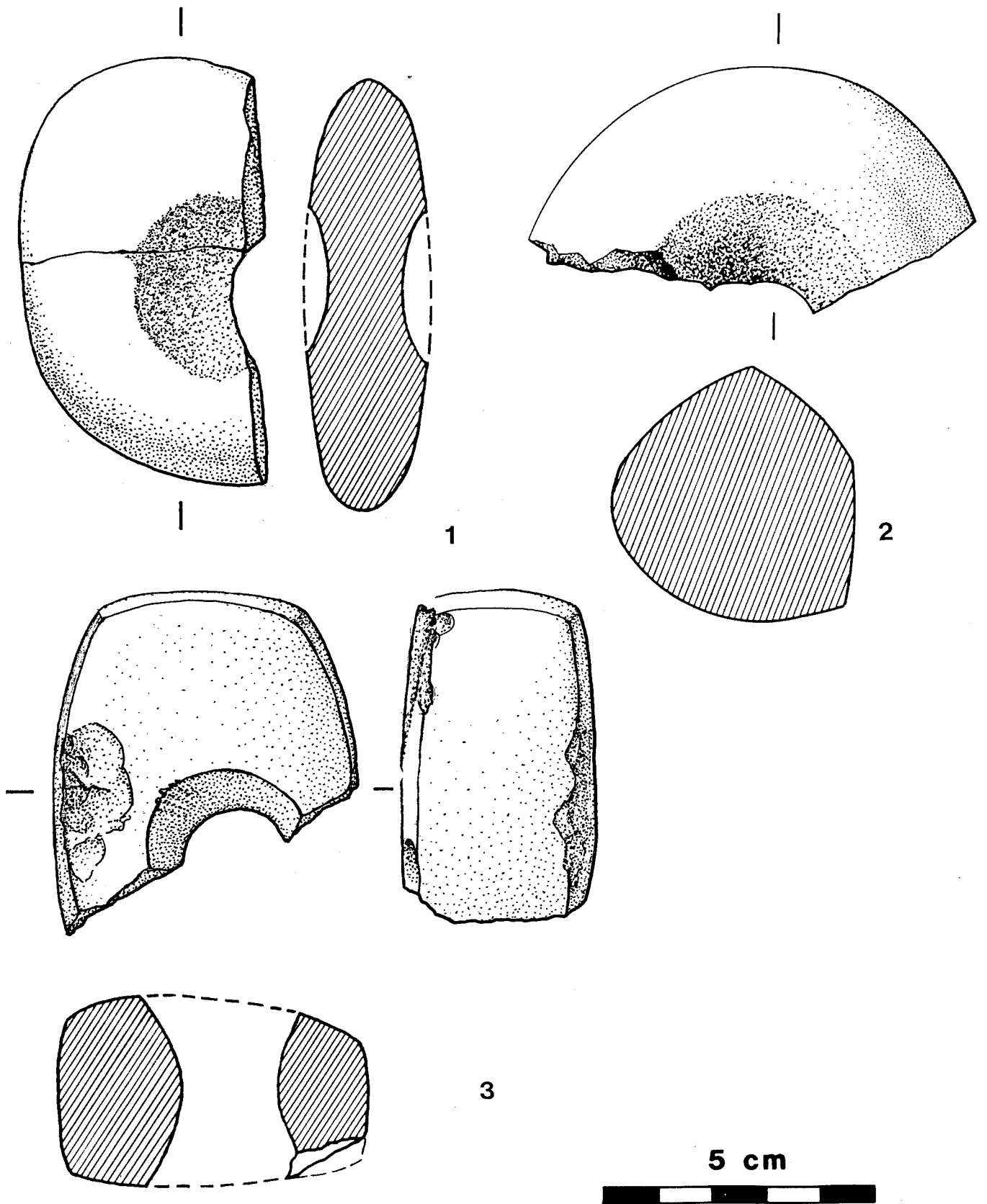
3

5 cm



Pl. XIII OS

- 1 couche 14A
- 2 couche 14B
- 3 couche 16



Pl. XIV ROCHE VERTE
 1 couche 16B
 2-3 couche 17

CERAMIQUE	couches:	9	10	11	12	13	gr. 13/14	14	15	16	17	18
FOND PLAT A BOURRELET		•	•									
DEGRAISSANT MICACE		•	•									
CORDON IMPRESSIONNE			•	•								
CORDON TRIANGULAIRE			•	•	•							
DECOR EN GRAIN DE RIZ					•							
BORD DROIT APLATI			•			•						
BORD REDRESSE						•						
FOND PLAT SIMPLE							•					
CARENE				•	•			•				
MAMELON PERFORE				•	•	•		•				
BORD A EPAISSISSEMENT INTERNE				•	•	•	•	•	•			
CANNELURES				•	•	•		•				
EPAULEMENT					•	•		•				
MAMELON SIMPLE			•	•	•	•		•	•	•	•	•
BORD RENTRANT								•		•	•	
VASE A BOUCHE CARREE										•		
BAGUETTE MULTIFOREE										•		
ANSE								•	•	•	•	•
LANGUETTE DE PREHENSION												•

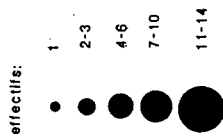



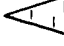




Fig. 6 Tableau de répartition du matériel céramique (1984-1987).

INDUSTRIE LITHIQUE	couches	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
QUARTZ éclat brut		2	6	23	74	60	58	55	15	4	3	1
SILEX éclat brut				5	25	8	3	2				
SILEX pointe de flèche à pédoncule		•			•					•		
SILEX pointe de flèche à base concave		•			•	•	•					
QUARTZ lamelle retouchée				•	•	•	•	•				
meule et molette					•				•			
PIERRE VERTE ébauche et tranchant de hache		•				•						
QUARTZ pointe de flèche triangulaire						•						
SILEX lame retouchée					•		•	•	•	•		
SILEX lamelle retouchée				•			•					
PIERRE VERTE hache et masse perforées, percuteur									•	•		

effectifs:

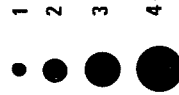


Fig.7 Tableau de répartition du matériel lithique (1984-1987)

6. DIAGRAMMES DE HARRIS

L'utilisation d'un diagramme de Harris permet de bien visualiser l'ordre chronologique des événements (axe vertical). Un élément encore plus intéressant est la mise en évidence d'interaction spatiale, tel le recoupement d'une structure ancienne par une autre, postérieure.

SURFACES 4 et 5 (fig.9)

La surface 4 (bandes 9 et 10) ouverte en 1986 puis la zone 5 ouverte cette année selon les bandes 11 et 12 présentent une séquence sédimentaire différente de la situation observée en amont, d'où la nécessité d'établir un second diagramme qui, associé au premier, représente l'ensemble du site.

Quelques remarques:

- le pendage général s'est nettement affaibli; tous les niveaux deviennent sub-horizontaux.
- les couches anthropiques 13 et 15, les limons les plus foncés et riches en charbons de notre séquence, sont facilement reconnaissables. Ils traversent les mètres 9 et 10 alors que des niveaux supplémentaires d'argile ou de graviers viennent s'intercaler dans la stratigraphie préexistante. Les couches d'argile sont, à l'exception de la faune, pauvres en matériel mais ce n'est pas le cas des niveaux à gravillons.
- une seule structure, la fosse n° 46, se rattache à l'une de ces nouvelles strates, la 14D, qui pourrait être un remaniement du niveau 14B, absent à cet endroit.
- La structure n°68 initialement interprétée comme une rupture sédimentaire provoquée par le creusement d'un chenal, s'est révélée être un aménagement de pente quand nous avons dégagé, en 1987, sa limite sud constituée de gros blocs dressés. En arrière de cet alignement on observe un comblement de limon argileux brun-gris.

SION SOUS-LE-SCEX

DIAGRAMME DE HARRIS

1986

ROMAIN
LA TENE
BRONZE FINAL

av. J.-C.
840-790.

1250 av JC

1600 av JC

BRONZE ANCIEN
2300 av JC

NEOLITHIQUE RECENT ?

3030-2890
2870-2400

3200 av JC

NEOLITHIQUE MOYEN II
CORTAILLOD
TYPE SAINT-LEONARD

3630-3340
3620-3350
3780-3550

NEOLITHIQUE MOYEN II
CORTAILLOD
TYPE PETIT-CHASSEUR

3950-3535
3775-3360

NEOLITHIQUE MOYEN I

4890-4340
4770-4340
4500-4350 et 4570-4360
4930-4580

4700 av JC

NEOLITHIQUE ANCIEN

6000 av JC

5200-4900

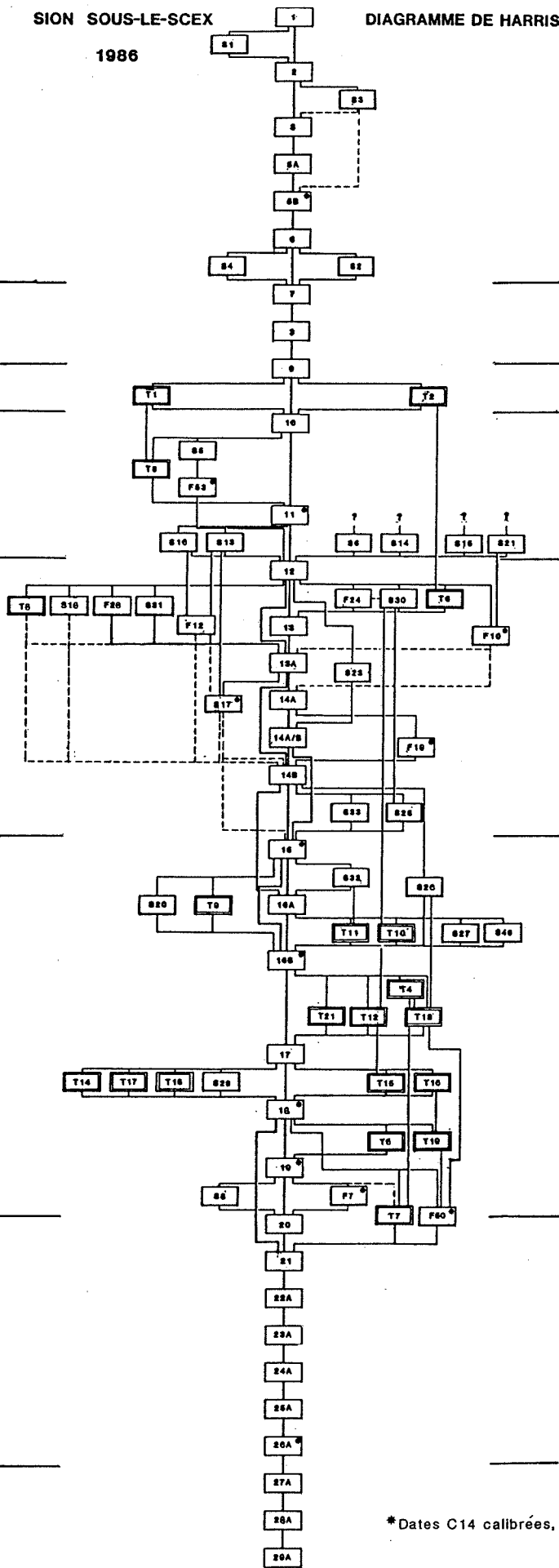


Fig.8

*Dates C14 calibrées, intervalle 1 sigma (Pearson 1986)

1986 et 1987

Surfaces 4 et 5

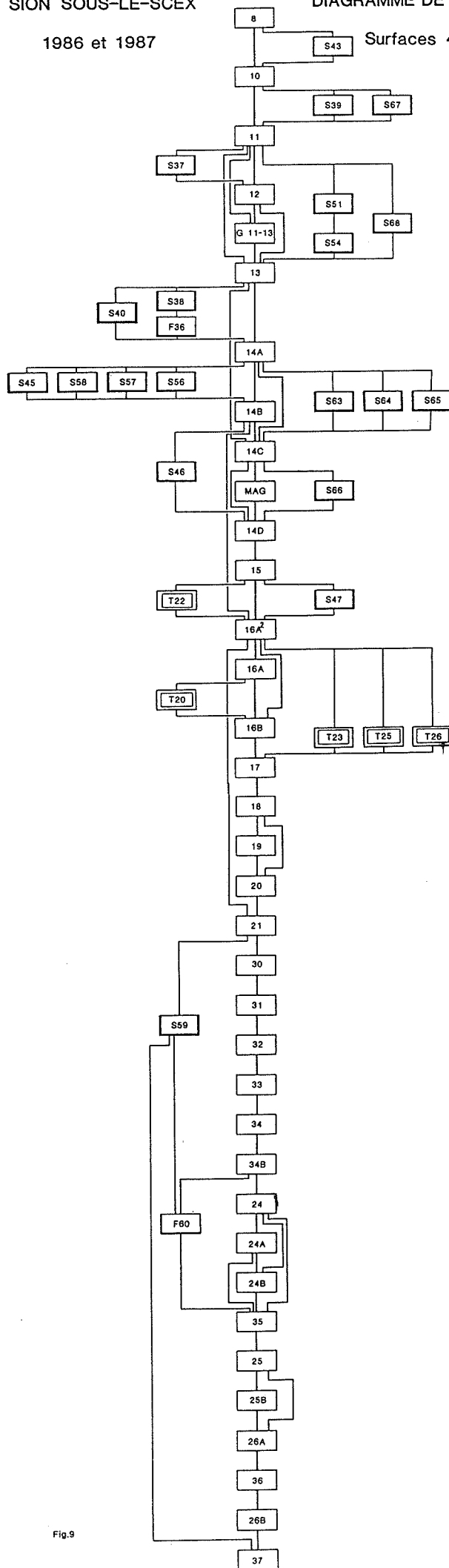


Fig.9

7. DATATIONS

17 datations ont été effectuées sur le site. (Calibration selon Pearson et Stuiver 1986 et Pearson et al. 1986 avec un sigma.)

1. Echantillon 8/84: Bronze final

CRG 574: 2630 ± 70 BP

839-793 av. J.-C.

Cette date correspond au Hallstatt B3 de la séquence palafittique, à la fin des établissements du Bronze final (847 en datation historique).

On comparera les deux dates de Rarogne:

B 3373: 2710 ± 90 BP et B 3372: 2550 ± 70 BP.

2. Echantillon 7/84: Bronze ancien ou Campaniforme

Couche 11

CRG 572: 4020 ± 140 BP

2870-2398 av. J.-C.

3. Echantillon 2/84: Cortaillod de type Saint-Léonard

Foyer 53, couche 12

CRG 568: 4310 ± 65 BP

3026-2894 av. J.-C. (N récent)

Cette date contemporaine du dolmen MVI du Petit-Chasseur est trop récente pour du Cortaillod de type Saint-Léonard.

4. Echantillon 5/84: Cortaillod

Foyer 10, couche 13A ou 14A

CRG 570: 4685 ± 125 BP

3633-3340 av. J.-C. NM II

Cette date est en accord avec le Cortaillod tardif.

5. Echantillon 3/85: Cortaillod

Foyer 19, couche 14B

CRG 652: 4880 ± 70 BP

3777-3547 av. J.-C. NM II

6. Echantillon 4/85: Cortaillod tardif

Fosse 17, couche 14B ou 15

CRG 653: 4665 ± 100 BP

3618-3350 av. J.-C.

7. Echantillon 6/84: Cortaillod

Couche 15

CRG 571: 4930 \pm 150 BP

3950-3535 av. J.-C.

Cette datation est contemporaine du Cortaillod classique . Dans les palafittes la première occupation des rives des lacs remonte à 3856 en datation historique.

8. Echantillon 5/85: Néolithique moyen II

Os de la faune de la c. 16B

CRG 693: 4770 \pm 170 BP

3775-3360 av.J.-C.

Cette date est trop récente.

9. Echantillon 4/86: Néolithique moyen I

Base couche 18

CRG 748: 5700 \pm 250 BP

4894-4340 av. J.-C.

10. Echantillon 10/86: Néolithique moyen I

Couche 18 (E4-5)

CRG 760: 6170 \pm 235 BP

5340-4806 av. J.-C.

Cette date contemporaine du Néolithique ancien est trop ancienne en contexte Néolithique moyen I.

11. Echantillon 11/86: Néolithique moyen I

Couche 18 (B-C-D/4-5)

CRG 761: 6140 \pm 125 BP

5240-4906 av.J.-C.

Cette date contemporaine du Néolithique ancien valaisan est trop ancienne en contexte Néolithique moyen I.

12. Echantillon 12/86: Néolithique moyen I

Couche 19

CRG 762: 5640 \pm 200 BP

4772-4340 av. J.-C.

13. Echantillon 2/86: Néolithique moyen I

Foyer 50 dans T13 voir commentaire

CRG 746: 5845 \pm 210 BP

4991-4470 av.J.-C.

14. Echantillon 3/86: Néolithique moyen I

Foyer 50

CRG 747: 5860 ± 140 BP

4933-4580 av. J.-C.

15. Echantillon 1/84: Néolithique moyen I

Foyer 7, c. 20

CRG 567: 5570 ± 80 BP

4497-4350 av. J.-C.

Ces dates permettent d'affirmer que les tombes les plus anciennes de la séquence (T5, T7, T15, T19, etc.) sont bien antérieures au Cortailod.

16. Echantillon 1/86: Néolithique moyen I

Foyer 7, couche 20

CRG 743 : 5620 ± 80 BP

4573-4362 av. J.-C.

17. Echantillon 3/84: Néolithique ancien

Couche 26A

CRG 569 : 6080 ± 80 BP

5203-4903 av. J.-C.

Le niveau néolithique le plus profond est contemporain du Néolithique ancien de Sion-Planta (CRG 279: 6175 ± 100 BP, B4008: 5980 ± 30 BP, CRG 278: 5842 ± 80 BP) La date obtenue confirme la présence d'autres occupations du Néolithique ancien à Sion.

Note sur l'échantillon n°13:

lors de la fouille de la tombe n°13, la découverte de nombreux charbons de bois directement sous le crâne du squelette semble être une particularité de cette sépulture. Il est vrai que les limons loessiques, sédiments principaux des niveaux inférieurs, sont extrêmement pauvres en matériel ainsi qu'en charbons de bois, à l'exception des structures. La fouille se poursuit sur la surface contigüe et le foyer n°50 est identifié. Cette structure, plus ancienne, est également datée (échantillon 14). La grande proximité des deux résultats C14 fait penser que le prélèvement de T13 est mal attribué. Lors du creusement du fossé, la structure 50 est coupée et une partie des charbons vient tapisser le fond de la tombe.

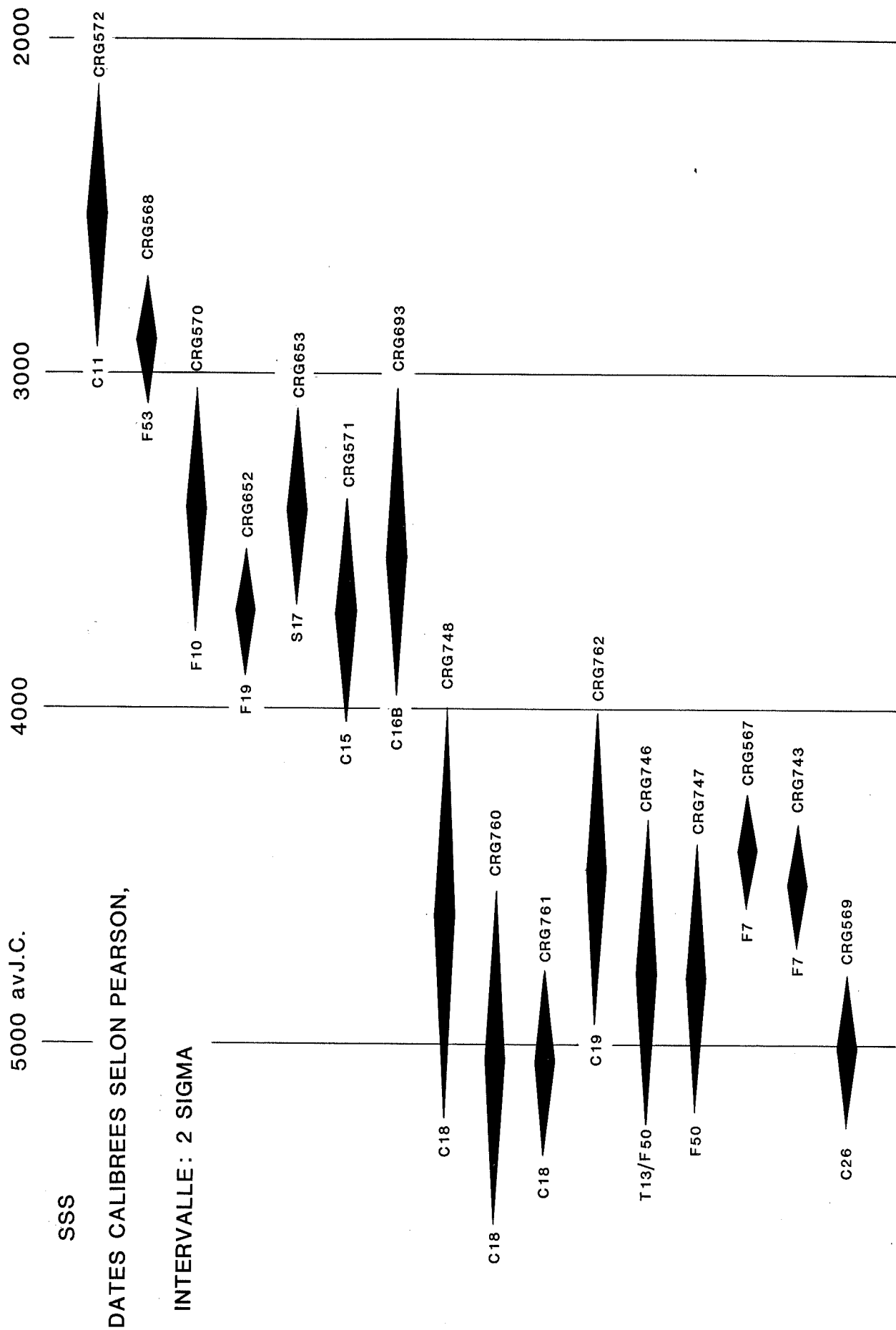


Fig.10

COMMENTAIRES SUR L'ENSEMBLE DES DATATIONS

Du Bronze final au Néolithique ancien: la séquence chronologique comporte 17 datations. L'ordination selon le tableau des dates calibrées, n'en contient plus que 16, le Bronze final étant en dehors des limites.

Ce tableau appelle certains commentaires:

il existe une séparation nette en deux groupes. Sept datations de la c. 11 à la c. 16B représentent l'ensemble supérieur Néolithique récent-Cortailod. = UMT II

L'ensemble inférieur comporte les niveaux 18 à 26.

Une rupture située au passage entre le IV^e et le V^e millénaire pourrait correspondre au niveau 17, qui malgré plusieurs tentatives, n'a pas encore livré assez de matériel permettant une datation. L'échantillon de cette année s'est révélé insuffisant en CO₂, l'essai de datation sur os en 1985 avait échoué, les os étant trop pauvres en collagène.

Lorsqu'une date est trop récente le résultat est jugé aberrant, l'échantillon a été pollué. Une datation trop ancienne est plus difficile à interpréter. Les explications archéologiques sont multiples: on peut être en présence d'un creusement, d'une érosion des niveaux intermédiaires ou d'une forte remontée des couches anciennes contre la paroi rocheuse.

La dernière hypothèse serait la plus vraisemblable car les échantillons CRG 760 et 761 viennent du pied de la colline, mais elle reste invérifiable car la poursuite de la fouille dans cette zone posait un réel problème technique à cause des infiltrations d'eau permanentes. Aucun de ces remaniements profonds ne sont visibles en stratigraphie et la fouille s'est arrêtée sur un niveau d'alluvions, vraisemblablement la couche 21. Mais le prélèvement de l'échantillon CRG 747 est plus fiable car les charbons de bois sont en place et organisés en foyer.

D'autre part, les datations du niveau 18, la première phase du cimetière de tombes en ciste, forment un ensemble cohérent, mais elles souffrent parfois d'un intervalle trop grand.

Cet ensemble est important pour la compréhension des premières phases du Néolithique valaisan. Aucune date, si ancienne soit-elle ne peut être écartée.

8. PROBLEMES CULTURELS

LA SEQUENCE INFERIEURE, LES NIVEAUX FUNERAIRES

Les trois étages, 16B, 17 et 18, du cimetière montrent une bonne continuité sédimentaire, ils sont formés de limons loessiques brun-jaune et brun-rouge. De même, la découverte de trois tombes en ciste superposées évoque une pérennité d'utilisation du lieu. En fait, l'échelle du temps est beaucoup plus dilatée.

Répetons brièvement les caractéristiques de chaque horizon.

Niveau 16B: trois cistes, une fosse et deux trous de piquet sont attribués à la couche 16B. La céramique, peu abondante, (voir planche V et VI) comporte des mamelons sous le bord typiquement Cortaillod et un fragment de poterie Vase à Bouche Carrée, importée d'Italie, bord d'écuelle portant un décor à "filò spinato" (ligne à barbelures). Une datation sur la faune, CRG 693, 4770 ± 170 BP complète notre attribution chrono-stratigraphique au Néolithique moyen II.

Niveau 17: au deuxième niveau du cimetière, nous trouvons quatre tombes. La céramique, assez rare, comprend des anses et des mamelons, qui ne sont jamais associés, mais le degré de fragmentation est élevé (voir pl. VI). L'industrie lithique présente un talon de hache perforée (voir pl. XIV).

En l'absence totale de datation, deux hypothèses sont à considérer.

Hypothèse n°1: ce niveau remonte au Néolithique moyen II.

Cette éventualité est possible mais infirmée par la présence des anses.

Hypothèse n°2: la couche 17 date du Néolithique moyen I.

Les composantes culturelles du Néolithique moyen I valaisan ne sont pas complètement définies, mais nous connaissons, par les récentes découvertes du groupe PAVAC à Savièse Château-de-la-Soie et Sion Tourbillon, de la céramique présentant des fragments de récipients, où anses et mamelons sont associés.

Effectuer une datation sur l'un des squelettes trouvés permettrait de fixer la limite entre le Néolithique moyen I et II.

Niveau 18: cinq tombes en ciste sont attribuées à ce niveau, dès la couche 18, le matériel archéologique est pratiquement absent. Les datations, trop anciennes, correspondent au Néolithique ancien, (voir commentaires ch. 7) mais l'ensemble est cadré chronologiquement par les résultats satisfaisants obtenus sur le niveau 19 et le foyer 7 appartenant à la c. 20. Tous deux sont rattachables au Néolithique moyen I.

Certains points restent à éclaircir, pour parfaire l'ordonnance de la séquence chronologique.

9. OBJECTIFS 1988

Le projet d'extension de la fouille au pied de la colline étant momentanément suspendu, la campagne 1988 sera consacrée à une fouille de l'âge du Bronze et surtout du Néolithique dans le périmètre du chantier n°2.

Références bibliographiques:

BAGOLINI, B., BIAGI, P., 1976. La Vela de Trente et le "moment de style adriatique" dans la culture des vases à bouche carrée. *Preistoria alpina*, Trente, 12, 71-77.

CARAZZETTI, R., 1986. La ceramica neolitica di Bellinzona, Castel Grande. Prime osservazioni. *Archeologia Svizzera*, Basilea, 9, 3, 113.

PEARSON, G.W., et al., 1986. High Precision ¹⁴C Measurement of Irish Oaks to show the Natural ¹⁴C variations from AD 1840 to 5210 BC. *Radiocarbon* 28, 911-934.

PEARSON, G.W. et STUIVER, M., 1986. High-Precision Calibration of the Radiocarbon Time scale, 500-2500 BC. *Radiocarbon* 28, 839-862.

SPENNEMANN, Dirk R., 1985. Vorgeschichtliche Nussknacker. *Archäologisches Korrespondenzblatt* 15, 9-10.

TABLE DES MATIERES**B. SION SOUS-LE-SCEX 2 (chantier est)**

1. INTRODUCTION	p. 17
2. LOCALISATION	p. 17
3. PLANS DES STRUCTURES DE L'AGE DU BRONZE	p. 18
4. ZONE NEOLITHIQUE MOYEN	p. 19
5. DESCRIPTION DES STRUCTURES DE L'AGE DU BRONZE	p. 21
6. DATATIONS	p. 23
7. STRATIGRAPHIE DE L'AGE DU BRONZE	p. 24
8. SIGNIFICATION DES FOSSES DE COMBUSTION, COMPARAISONS	p. 25
9. CONCLUSION	p. 26
10. REMERCIEMENTS	p. 27

B. SION SOUS LE SCEX-2

1. INTRODUCTION

En 1986, nous avons poursuivi nos interventions ponctuelles. Après l'exploitation des vestiges médiévaux, les couches sous-jacentes, proto- et préhistoriques ne sont conservées qu'en de rares zones. Six emplacements ont été fouillés, les fosses de combustion et les foyers constituent l'essentiel des vestiges (fig. 1).

La campagne 87 s'est déroulée de juin à octobre. Une intervention systématique de sauvetage sur le chantier du futur parking souterrain fut interrompue par une menace de chutes de pierres de la paroi rocheuse. Néanmoins une surface prometteuse fut découverte, et concerne le Néolithique. La fouille des structures de combustion rectangulaires de l'âge du Bronze s'est poursuivie.

2. LOCALISATION

Commune: Sion

Lieu-dit: Sous-le-Scex

Carte nationale de la Suisse au 1:25000 feuille 1306, Sion.

Altitude 502m.

Cadastre: Parcelles 764/774/775/833/11388/12649 plan folio 12, échelle 1:1000.

Combustion

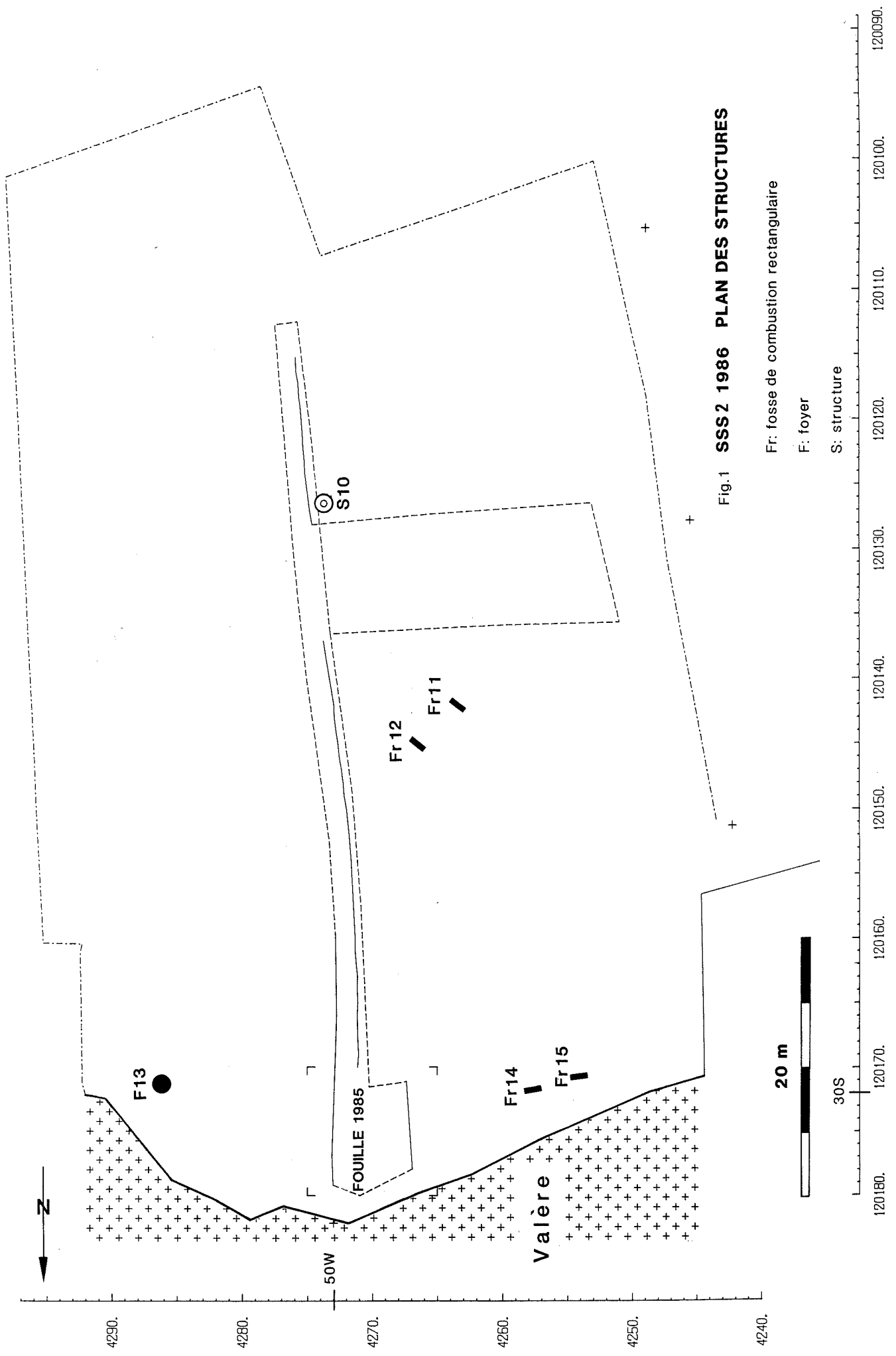


Fig.1 SSS2 1986 PLAN DES STRUCTURES

Fr: fosse de combustion rectangulaire

F: foyer

S: structure

3. PLANS DES STRUCTURES DE L'AGE DU BRONZE

En 1986, les structures de l'âge du Bronze paraissent éparses et clairsemées sur une grande surface, leur densité décroît en s'éloignant du pied de la colline de Valère (figure 2). Les fosses 11 et 12 se rattachent à des niveaux de limons caillouteux qui ont presque disparu, alors que les couches limoneuses auxquelles se rattachent les structures 13-14-15 sont assez épaisses et mieux conservées près de la paroi rocheuse. Ce phénomène est lié à une augmentation de l'érosion des limons superficiels par les diverses coulées d'alluvions de la Sionne, le pied de la paroi rocheuse détournant les divers flux alluvionnaires.

En 1987, nous avons étudié une aire d'environ 140m² située directement au pied de la paroi rocheuse (fig. 2). Les couches de l'âge du Bronze sont relativement bien conservées. Trois nouvelles fosses de combustion rectangulaires (Fr 17, Fr 18, Fr 19) et le foyer 16 sont fouillés partiellement. La Fr 15 recoupe la Fr 19, plus ancienne.

SSS 2 1987

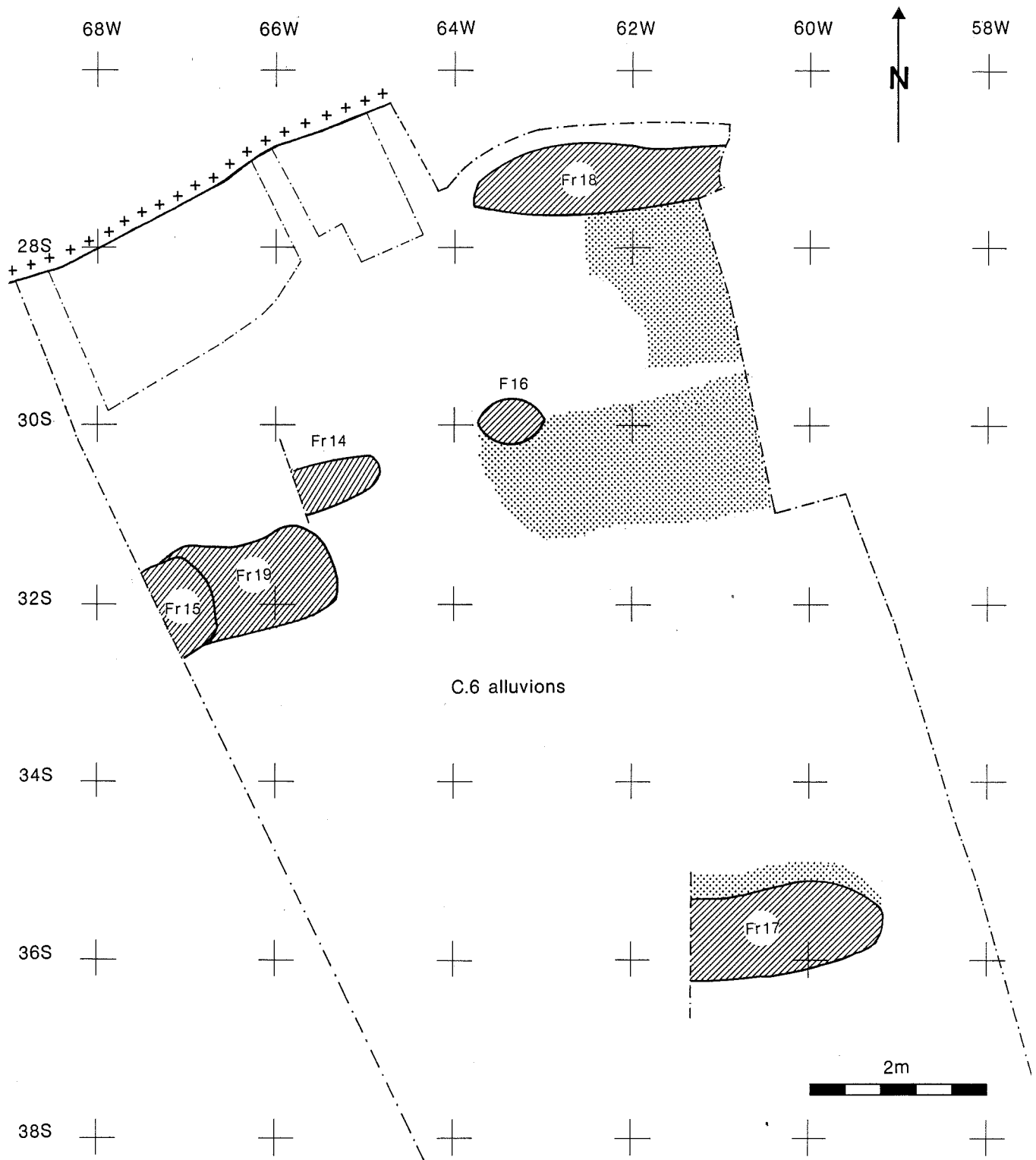
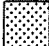


Fig.2 Plan de situation des structures

Age du Bronze

Fr: fosse de combustion rectangulaire

F: foyer

 limon 5/6

4. ZONE NEOLITHIQUE MOYEN

Une zone menacée par la construction d'un parking souterrain est excavée au printemps 87, un éboulement de la paroi de Valère a fortement malmené les couches médiévales et protohistoriques. Les alluvions sous-jacentes (couche 6) sont enlevées jusqu'à l'altitude de 498,7m, où elles font place à une couche de limon argileux brun-jaune qui se termine en sifflet au sud et à l'est. Au nord, on peut supposer que cette couche se prolonge en direction du rocher en s'épaississant. Vers l'ouest, son extension est difficile à évaluer actuellement. Cette aire a livré du matériel attribuable au Néolithique moyen.

DESCRIPTION DES COUCHES

Couche 10: limon ocre-jaune très fin et compact. Présence de gravillon et de rares pierres anguleuses. Céramique, faune.

Couche 11: limon brun-jaune fin et compact, pierres anguleuses rares, concentrées, quelques tessons et os de faune.

Couche 12: limon jaune, quelques galets et gravillons. Cette couche apparaît juste au-dessus des alluvions inférieures. Très pauvre en matériel archéologique.

Couche 13: alluvions de matrice de plus en plus argileuse dont la granulométrie diminue.

DESCRIPTION DES STRUCTURES

STRUCTURE 1

Fosse ou aménagement de sol délimité à l'est et à l'ouest par deux alignements de grosses pierres de 30 à 40 cm de diamètre.

Remplissage: limon brun fin, caillouteux et quelques poches de gravillons. Cette structure est peu profonde (25cm), elle se prolonge au nord au-delà de la coupe.

Riche en matériel archéologique, os et silex brûlés, tessons de céramique, dont un bord simple avec mamelon.

Attribution stratigraphique: couche 10.

Attribution chronologique: Néolithique moyen .

STRUCTURE 2

Fosse circulaire avec forte concentration de galets et de pierres anguleuses pris dans une matrice de limon brun fin.

Peu de matériel archéologique.

Attribution stratigraphique: couche 11 probablement, car ce niveau est érodé à cet endroit.

Deux autres fosses de limon ont été observées en coupe, elles n'ont pas livré de matériel.

MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Le matériel trouvé sur cette surface provient essentiellement de la fosse n°1. La description se limitera aux éléments pertinents chronologiquement en omettant quelques bords simples arrondis.

-W95/54S, déc. 5: fragment de panse avec prise allongée horizontale, cér. beige, grise sur la tranche, épaisseur 8mm.

-W94/54S, déc. 7 str. 1: bord simple arrondi avec mamelon sous le bord, cér. brun-beige, grise sur la tranche, dégraissant de quartzite.

-W94/54S, n°7, déc. 8: bord rétréci arrondi à épaissement interne arrondi, soit un bord d'assiette, cér. plutôt épaisse (9mm) mais bien lissée, brun-gris, à dégraissant de quartzite.

-W93/54S, n°1, déc. 7: fragment de panse carénée, cér. brune à l'ext., beige à l'int., grise sur la tranche.

-W94/53S, déc. 2: mamelon sous un bord arrondi, cér. beige, dégraissant de quartzite.

-W93/54S, déc. 8: une lamelle en cristal de roche avec des retouches liminales bifaciales et unilatérales.

La figure 3 montre l'ensemble du décapage 2. La structure 1 se détache avec l'aménagement de grosses pierres qui la borde et le remplissage de limon brun (en pointillé). Le reste de la surface est recouvert par la couche 12.

Cette couche sera l'objet d'une fouille de sauvetage en été 1988. L'extension maximale de cette zone est de 250m². L'évaluation à l'est de la surface exploitable est subordonnée à la limite donnée par le mur du parking. Il n'est pas impossible que la zone intéressante ne se réduise ou ne se prolonge hors des limites prévues.

SION SOUS-LE-SCEX 2 1987

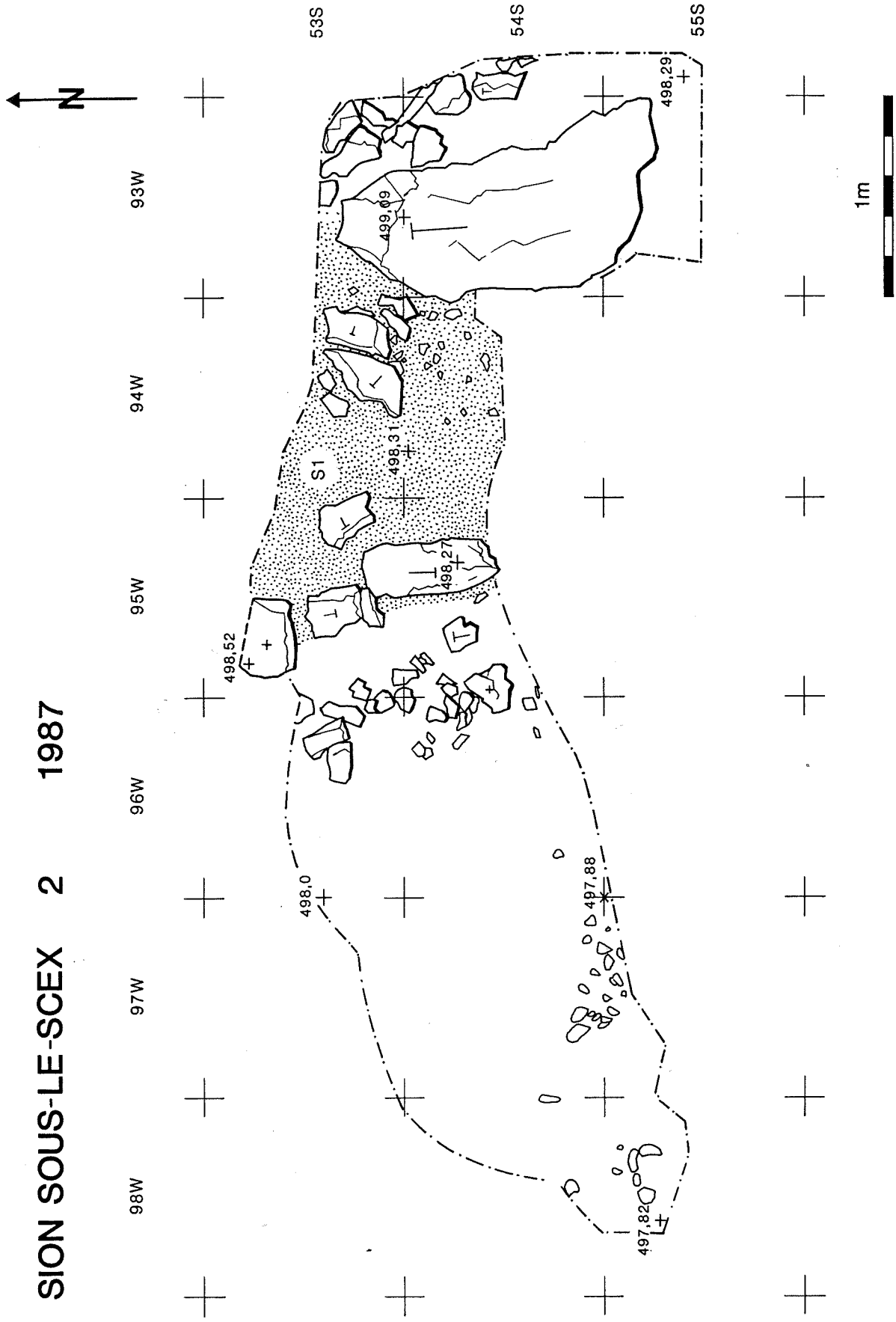


Fig. 3 Zone Néolithique moyen dégagée en 1987.

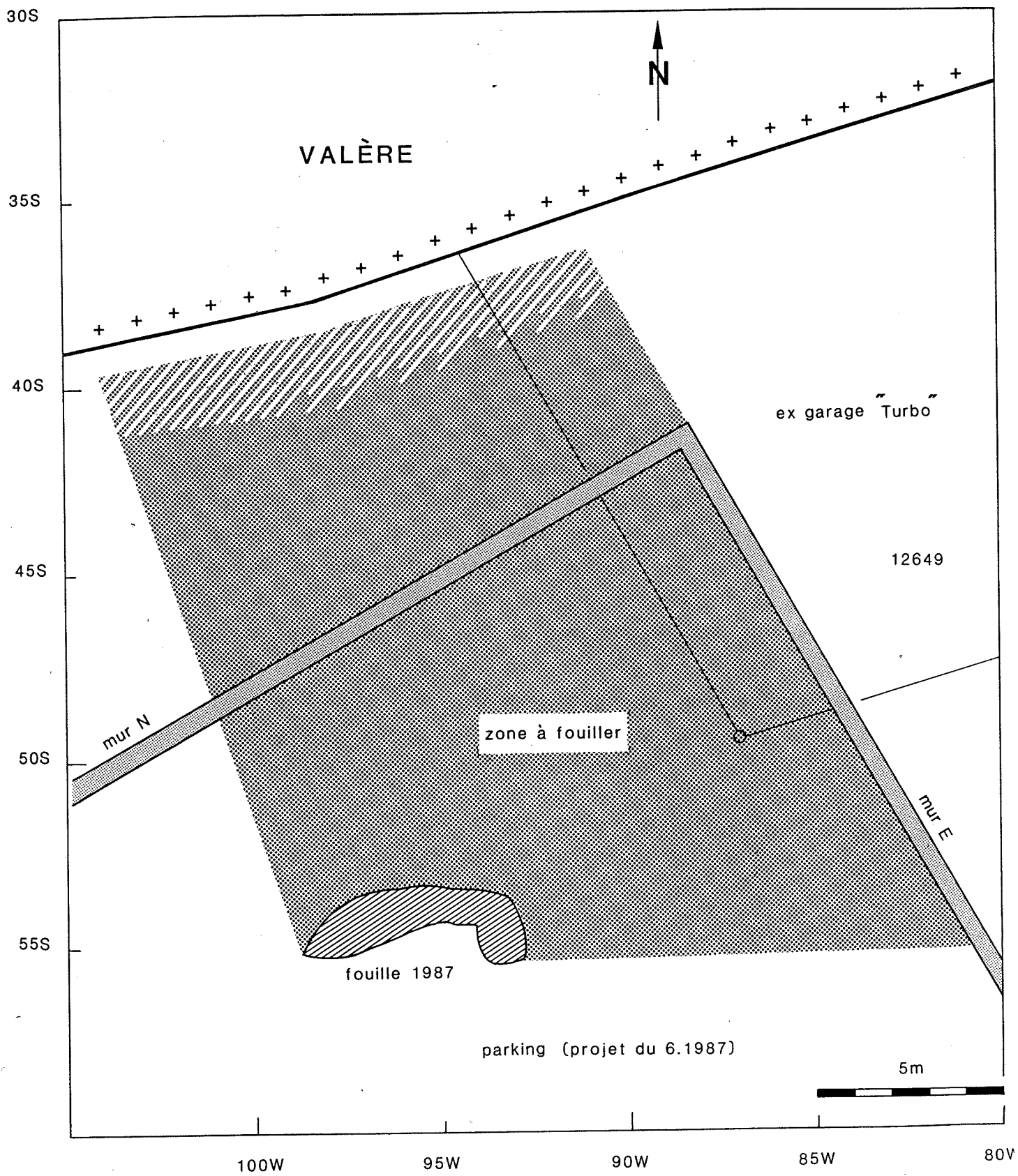


Fig. 4 Extension probable de la fouille Néolithique en 1988.

5. DESCRIPTION DES STRUCTURES DE L'AGE DU BRONZE

LES FOSSES DE COMBUSTIONS RECTANGULAIRES

Nous dénombrons actuellement 13 structures de ce type sur le chantier de Sous-le-Scex est.

Creusées dans les alluvions de la Sionne (c.6), elles datent toutes de l'âge du Bronze et sont très pauvres en vestiges archéologiques, céramique ou os.

Au niveau d'apparition, nous observons une couronne irrégulière de limons et de gravillons rubéfiés qui délimite une zone riche en pierres, souvent fragmentées, scellées par des limons jaune-brun et des gravillons portant des traces charbonneuses diffuses. Cette aire a une forme rectangulaire étroite et allongée de 3 à 4m de longueur sur 1 à 1,5m de largeur, 0,3 à 0,5m de profondeur. Les deux extrémités sont arrondies, les parois assez abruptes, le fond est plat. A la fouille, on rencontre une couche de 20 à 30cm d'épaisseur très riche en pierres de quartzite anguleuses et en galets calcaires dans des proportions variables, jointifs et le plus souvent éclatés sous l'action du feu, ou rubéfiés. On ne remarque pas de choix dans la nature des pierres ramassées sur place. Par contre la taille semble être sélectionnée (20 à 30cm de diamètre). Les éléments sont scellés par une matrice de limon fin gris-brun pur ou charbonneux. Cette couche surmonte un limon plus ou moins argileux où reposent de nombreux charbons de bois orientés dans tous les sens possibles, restes de branches carbonisées. La base de ce limon, souvent rubéfié, repose sur les alluvions qui portent parfois des traces de feu. Le degré d'éclatement des pierres témoigne d'une activité thermique plus intense que le volume de charbons le laisse supposer. Les artisans vidangeaient la fosse et réemployaient les pierres. On reconnaît aussi plusieurs niveaux d'utilisation et des recreusements.

Les structures n° 1, 2, 3, 4, 5 et 9 fouillées en 1985, ainsi que les n°11, 12, 14, 15, 17, 18 et 19 étudiées en 1986 et 1987 sont des fosses de combustion rectangulaires.

Description des autres structures:

STRUCTURE 10 (75-76 S/49-50 W)

Concentration de forme plus ou moins circulaire de gros galets relativement jointifs pris dans une matrice de limon sableux, dans une surface composée d'alluvions de la Sionne (c. 6).

STRUCTURE 13 (31 S/37 W)

Observation d'une partie de foyer au fond d'une tranchée. Forme générale difficilement discernable.

Rubéfaction en arc de cercle du limon de surface.

Remplissage: limon brun-gris, nombreux galets jointifs de grande taille. L'action du feu sur les

pierres n'est pas visible en surface, seul niveau observé.

Insertion stratigraphique: couche 5/6 (A ou B) BRONZE FINAL OU BRONZE ANCIEN.

⁻¹⁰³
STRUCTURE 16 (29-30 S/64 W)

Foyer en cuvette circulaire. Aménagement de pierres et galets souvent rubéfiés, très nombreux charbons de bois.

Attribution stratigraphique: couche 5/6A. BRONZE FINAL ou éventuellement plus récent.

STRUCTURE 20

Repérage en 31-32 S/76-77 W d'une fosse de combustion. Une écuelle non décorée, déposée en surface, peut être attribuée au Hallstatt C (J.-L. Voruz).

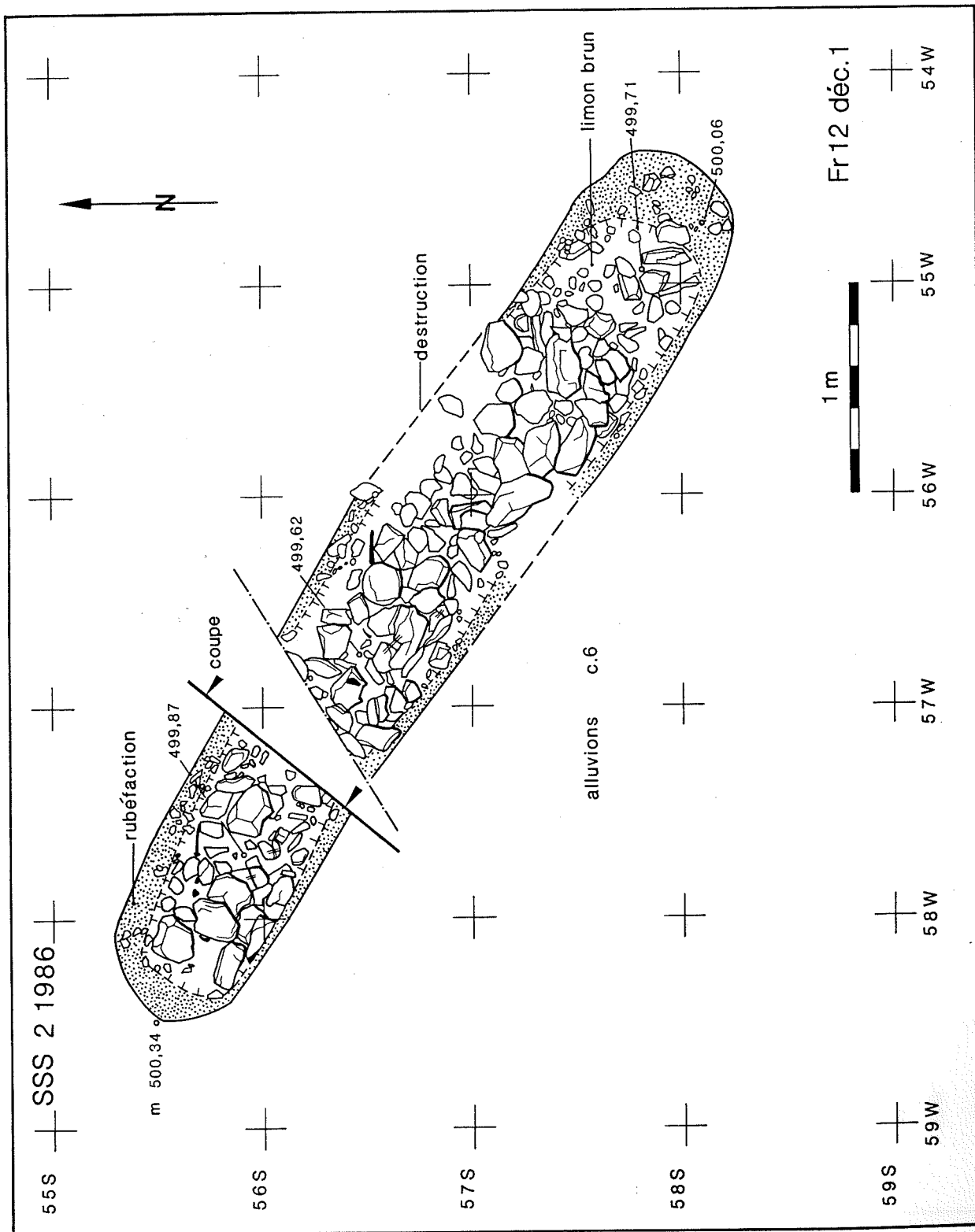


Fig. 5 Fosse de combustion rectangulaire n°12.
Ce décapage montre la forte densité de pierres éclatées au feu et la rubéfaction.

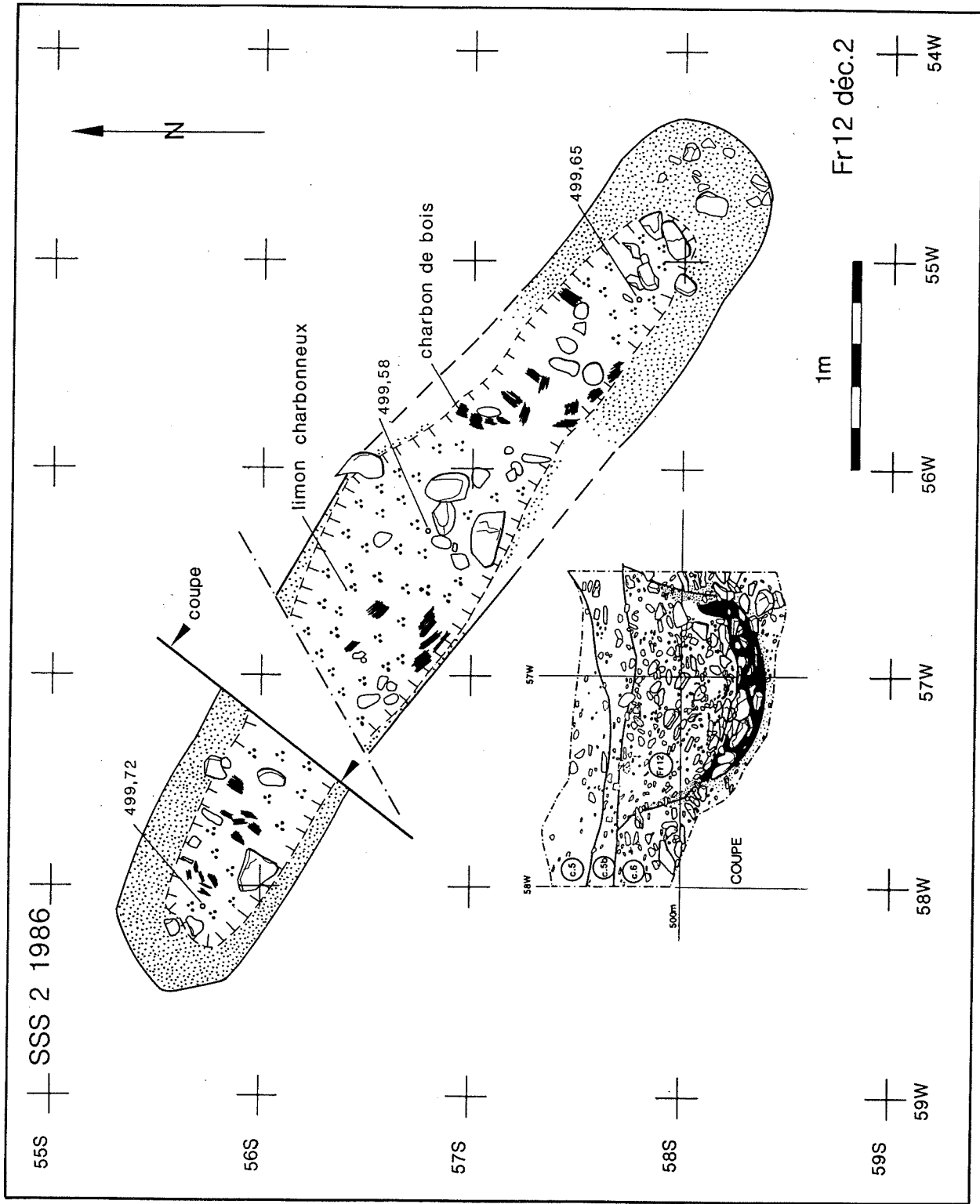


Fig. 6 Ce décapage montre le limon charbonneux et les restes de branches brûlées. Sur la coupe, on remarque les parois très abruptes de la structure.

6. DATATIONS

Calibration Pearson et Stuiver (1986) en utilisant 1 sigma.

1. Echantillon 1/85: Bronze final

Foyer n°4 couche 5/6 A

CRG 650: 2700 ± 65 BP

968-803 av. J.-C.

2. Echantillon 2/85: Bronze final

Foyer n° 8 couche 5/6 A

CRG 651: 2650 ± 65 BP

892-794 av. J.-C.

3. Echantillon 5/86: Bronze final

Fosse de combustion n° 11

CRG 749: 2490 ± 40 BP

771-445 av. J.-C.

4. Echantillon 6/86: Bronze final

Fosse-foyer n° 12

CRG 756: 2850 ± 95 BP

1212-901 av. J.-C.

5. Echantillon 7/86: Bronze ancien

Structure n° 14

CRG 757: 3380 ± 220 BP

2011-1440 av. J.-C.

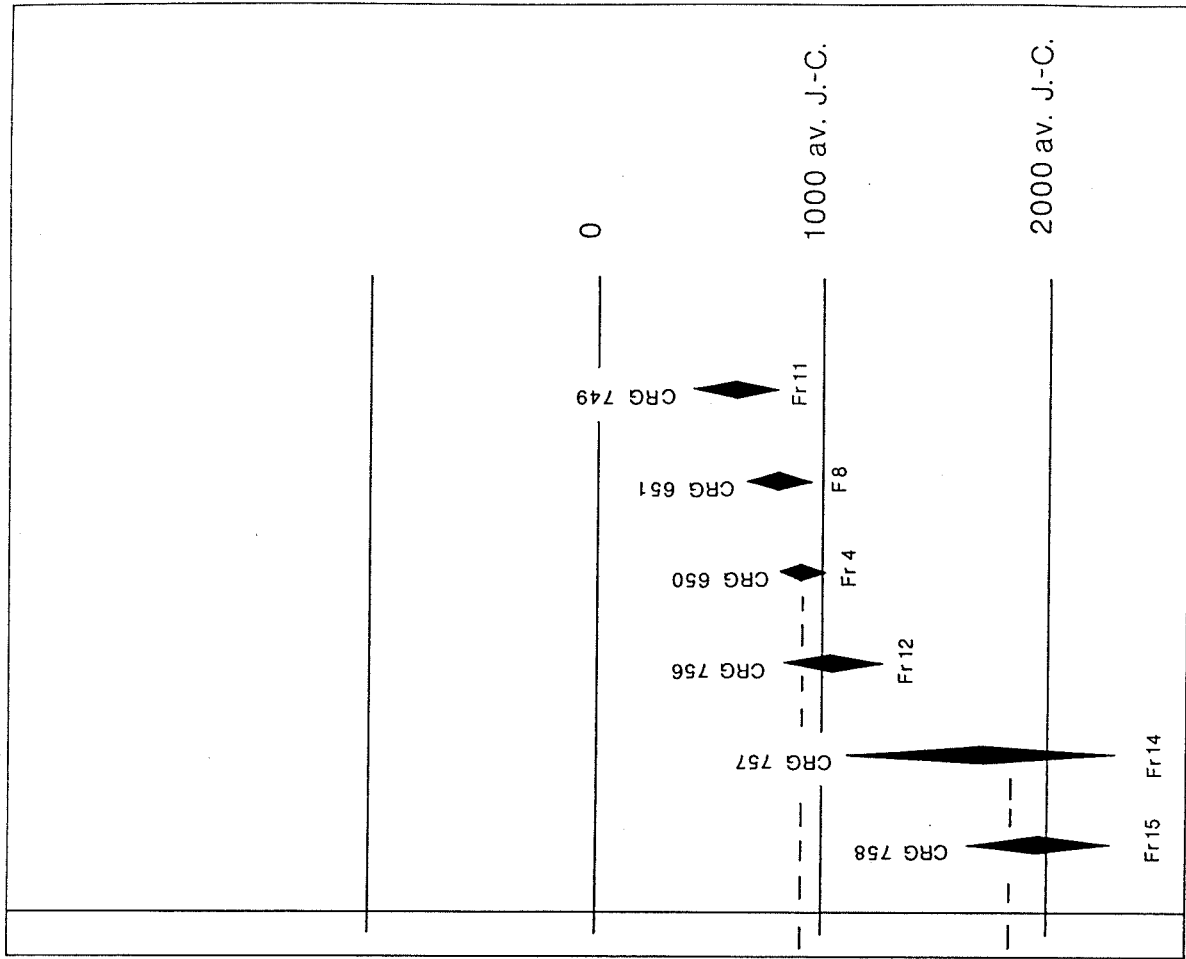
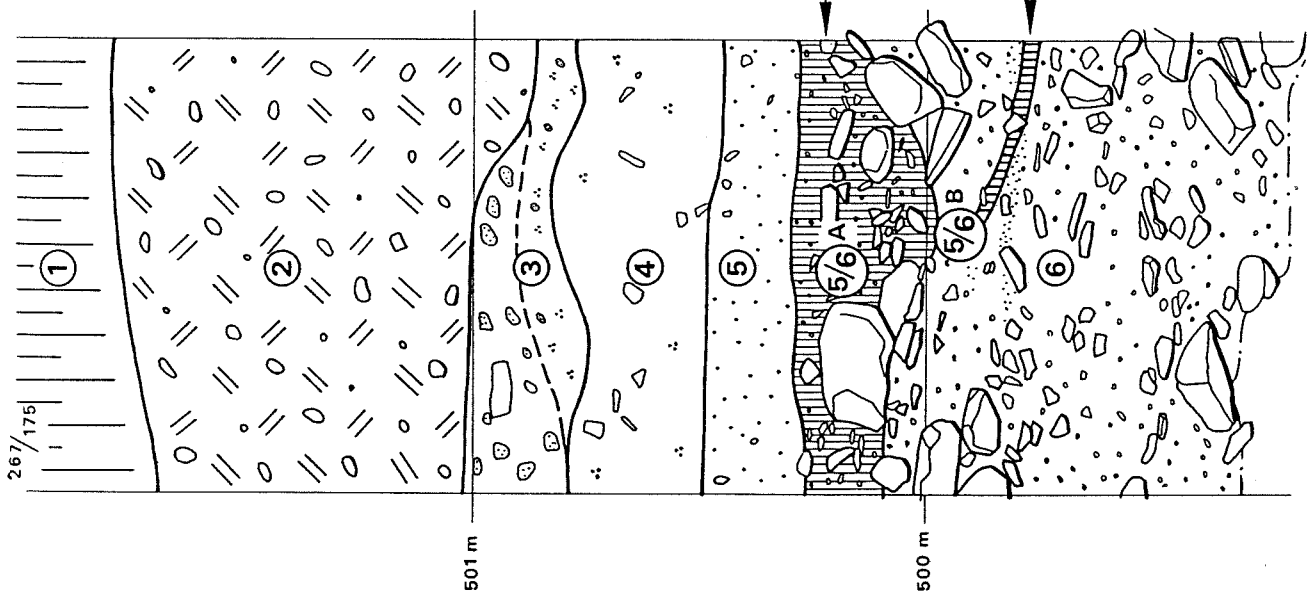
6. Echantillon 8/86: Bronze ancien

Fosse-foyer n° 15

CRG 758: 3580 ± 110 BP

2134-1752 av. J.-C.

Remarque: toutes les datations concernent des fosses de combustion rectangulaires excepté le foyer 8, circulaire.



SSS2. Datations des structures de combustion de l'âge du Bronze. Intervalle 2 sigma (Pearson et Stuiver, 1986).

Fig. 7 SSS2. Extrait de la stratigraphie ouest. Age du Bronze.

7. STRATIGRAPHIE DE L'AGE DU BRONZE

La figure 7 présente une coupe nord-sud (carré 267/175) située à environ 6m au sud du rocher de Valère. Deux couches préhistoriques sont visibles: la couche 5/6 A est bien conservée alors qu'il ne reste qu'un lambeau érodé de la c. 5/6 B. Selon les datations radiocarbone des différents foyers, deux ensembles se dégagent: les structures rattachables au Bronze final, niveau 5/6A et celles attribuables au Bronze ancien IV, niveau 5/6B.

Rappelons ici brièvement la description de la stratigraphie établie en 1985.

Couche 1: limon hétérogène, remblais récents.

Couche 2: limon brun avec pierres, contient des matériaux de démolition moderne.

Couche 3: limon brun, graviers et pierres, riche en mortier, briques et charbons de bois. Couches de destruction romaine ou du Haut Moyen-Age. La base de ce niveau est marqué par un reste de sol.

Couche 4: limon brun, petites pierres éparses, faune, tessons, charbons de bois. Couche romaine?

Couche 5: limon brun clair gravillonneux, nombreux petits cailloux, quelques amas de pierres anguleuses. Romain tardif (IVe siècle).

Couche 5/6 A: limon plus ou moins fin, gravillons, faune, charbons de bois, tessons. BRONZE FINAL.

Couche 5/6 B: dans la partie supérieur de la c.6 on trouve quelques lambeaux de limons gravillonneux et sableux très érodés par les alluvions. Restes d'un niveau BRONZE ANCIEN.

Couche 6: matrice gravillonneuse, parfois sableuse, très nombreux galets. Couche alluviale de la Sionne.

8. SIGNIFICATION DES FOSSES DE COMBUSTION, COMPARAISONS

A l'heure actuelle le mystère est loin d'être résolu sur la signification précise et fonctionnelle de ces structures. Nous pouvons dégager les grandes lignes de nos observations:

- leur dimension et leur orientation semblent assez régulières. Bien que les niveaux auxquels se rattachent ces fosses soient érodés, nous n'avons pas dégagé d'autres structures creuses (trous de poteaux ou fosse-silo) à mettre en relation avec un habitat. Nous sommes donc en présence d'une zone d'activité spécialisée.

- ce mode de fosse-foyer existe conjointement à l'âge du Bronze ancien et au premier âge du Fer.

- ces fosses de combustions sont entretenues, vidangées et réutilisées. Dans certains cas, des foyers adjacents circulaires servent à l'alimentation en braises ou en charbon.

- la pauvreté en matériel archéologique est le point commun à cet ensemble de structures.

A ces observations directes nous ajoutons un certain nombre de découvertes externes pouvant servir de comparaison:

- en l'absence totale de reste de métal ou de scorie, on ne peut considérer une activité en relation avec la métallurgie.

- découverte de fosse-foyer de forme et de construction équivalentes à Soyons (Ardèche) où le rôle crématoire est indéniable, car elle est associée à des os humains calcinés et à des restes d'urne funéraire (information A. BEECHING). Utilisées à des fins rituelles ou funéraires, on peut comprendre que ces fosses soient consciencieusement nettoyées après usage. En absence de tout reste de mobilier, on ne peut considérer le rôle funéraire.

- Jeuss Fribourg, dans ce cas Denis Ramseyer développe une comparaison intéressante avec des fours de terre connus en ethnologie comme four polynésien (RAMSEYER, 1985). Effectivement un récent colloque à Nemours sur les structures de combustion nous montre des similitudes entre des fours maoris et nos découvertes. Sur un lit épais de charbons, des pierres sont disposées et les mets à cuire sont placés sur ce niveau ardent enveloppés dans des feuilles de bananier, puis recouverts de terre pour permettre une cuisson à l'étouffée. Quel élément végétal présent dans notre environnement pourrait convenir? A moins que plusieurs lits de feuilles puissent remplacer l'emballage individuel. Sans aller aussi loin dans l'exotisme, ce mode de cuisson est encore utilisé dans le Jura lors de la "torée" (cochonaille cuite sous des branchages).

- Fällanden, Zürich, une série de structures similaires, dénommées fosses artisanales dans la région du lac de Zürich (W. DRACK, à paraître).

- Saint-Triphon, Vaud, cinq fosses-foyers ont été dégagées, elles sont en tous points comparables et contemporaines à celles de Sous-le-Scex. (KAENEL, 1984)

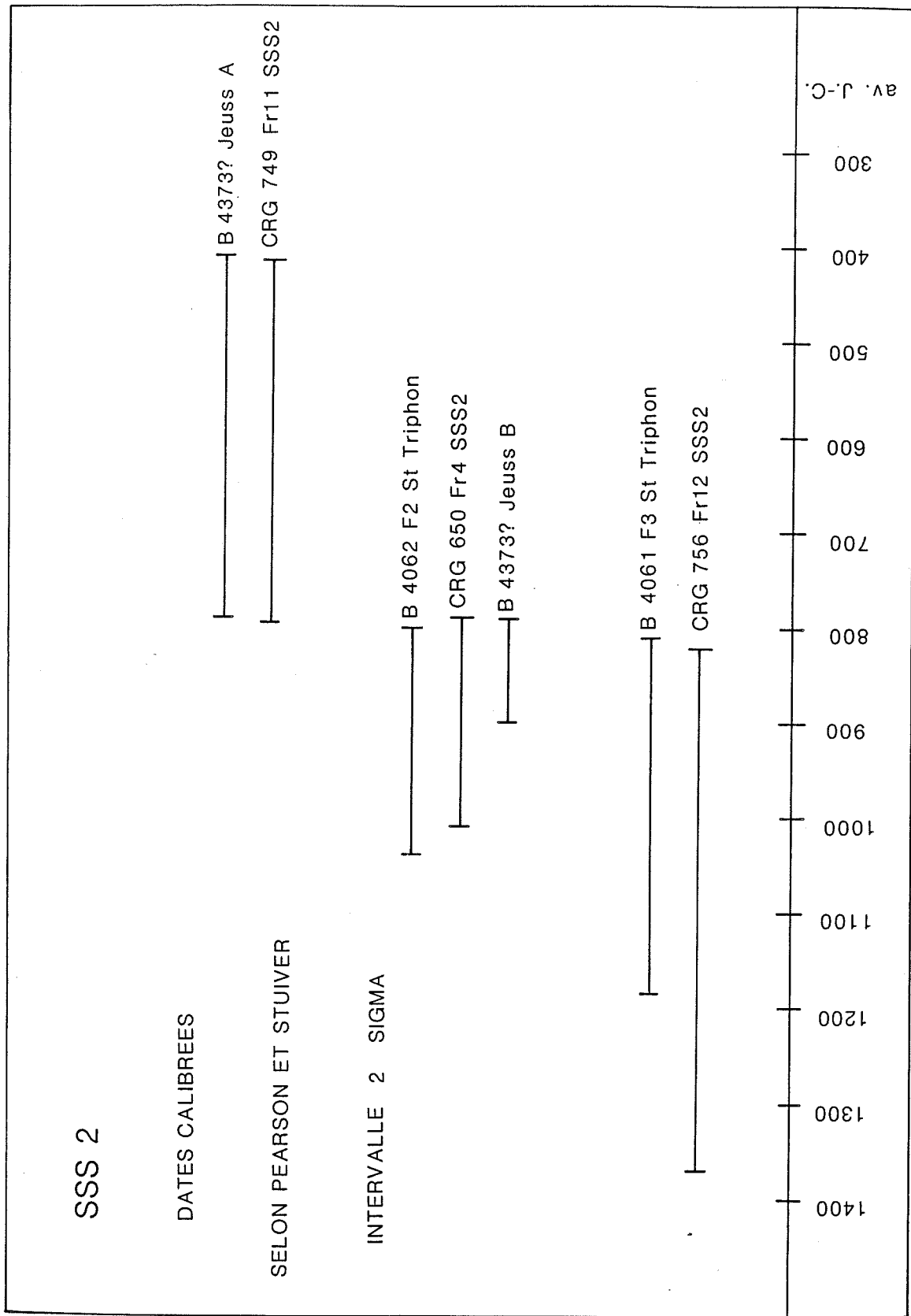


Fig. 8 SSS2. Age du Bronze. Comparaison des datations entre fosses de combustion rectangulaires de provenances diverses : Jeuss FR (Ramseyer 1985), St Triphon VD (Kaenel, Curdy, Zwahlen, 1984) et Sion VS.

Références bibliographiques:

KAENEL, G., CURDY, P., ZWAHLEN, H. 1984. Saint-Triphon, Le Lessus du Néolithique à l'époque romaine. Lausanne. Cahiers d'archéologie romande 30, 44-48.

RAMSEYER, D. 1985. Des fours de terre (polynésiens) de l'époque Hallstatt à Jeuss Fr. Archéologie Suisse, Bâle, 8, 1, 44-46.

9. CONCLUSION:

La partie est de la place du Scex est une vaste zone formée par le cône d'alluvions de la Sionne. A la fin de l'été 1987, son évaluation archéologique est intéressante. Elle a livré des ensembles préhistoriques de deux périodes distinctes: l'âge du Bronze et le Néolithique moyen, sans compter les nombreux vestiges médiévaux. Il n'est pas exclu que nous y découvrons des restes protohistoriques, des indices en témoignent.

En 1988, l'étude des limons profonds, néolithiques, complètera la connaissance du passé préhistorique de la place du Scex.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement tous ceux qui ont contribué au succès des fouilles de 1986 et 1987.

-Monsieur le Conseiller d'Etat Bernard COMBY qui nous a accordé sa confiance, et l'aide financière du Département de l'Instruction publique du Valais.

-Monsieur l'Abbé François-Olivier DUBUIS, Archéologue Cantonal.

-Monsieur François WIBLE, Directeur de l'Office Archéologique Cantonal.

-Monsieur le Professeur Alain GALLAY, Directeur du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève.

-Monsieur Jean-Louis VORUZ, Maître d'Enseignement et de Recherche.

-Monsieur Hans-Jörg LEHNER, Chef de chantier de l'église médiévale, et toute son équipe pour leur collaboration.

-Monsieur Christian SIMON, pour la détermination anthropologique de tous les squelettes découverts à Sion Sous-le-Scex.

-Monsieur Jean-Gabriel ELIA, pour tous les travaux photographiques.

Les personnes suivantes ont participé à ces recherches: Gaëlle BAUDAIS, Tigy BRANDER, Frédéric BUHLER, Nicola DEGASPERI, Franz-Jan DIRKS, Tchernon DJALO, Isabelle DRUC, Cyril EYER, Anne-Lise GENTIZON, Marc HALLER, Michèle LOIZEAU, Françoise LORENZ, Clarita MARTINET, Marie-Claude NIERLE, Yves ROBERT-TISSOT, Laurence VAUCHER.

Odile BRUNIER, Markus FISCHER et Hector LEON se sont chargés du marquage du matériel.

Les planches de matériel reproduites dans ce rapport sont l'oeuvre de:

Gaëlle BAUDAIS et Christiane PUGIN pour la céramique,

Frédéric BUHLER pour l'industrie lithique,

Isabelle VIRCHAUX pour la mise en page.

Genève, le 18 janvier 1988

Christine BRUNIER et Christiane PUGIN